

EN SUPPLEMENT: TEKHNÉ

LA CITE

ARCHITECTURE

URBANISME

ART PUBLIC

**REVUE
MENSUELLE D'
INFORMATION ET
DE TECHNIQUE**

N° 6 - 1928 - PRIX : 4 FRS

LA CITE

REVUE MENSUELLE BELGE
D'ARCHITECTURE, D'URBA-
NISME, ET D'ART PUBLIC

& TEKHNE

SUPPLÉMENT D'INFORMA-
TION ET DE TECHNIQUE

**Organe de la Société Belge des Urbanistes
et Architectes Modernistes (S. B. U. A. M.)**

SIÈGE DE LA REVUE : BRUXELLES, 10, PL. LOIX

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR : R. VERWILGHEN, ING. C. C.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : ÉMILE HENVAUX

RÉDACTEURS : J. DE LIGNE, architecte, Bruxelles - J. J.

EGGERICKX, architecte, Bruxelles - H. HOSTE, architecte,

Bruges - L. VAN DER SWAELMEN, architecte-paysagiste-

urbaniste, Bruxelles - J. M. VAN HARDEVELD, Amsterdam.

**Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de
leurs articles. - Il sera rendu compte dans "LA CITÉ" de tout
ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la revue.**

ABONNEMENTS : Belgique : 35 francs. Étranger :

50 francs ou 10 belgas. - Le numéro : 4 francs,

Compte Chèques Postaux revue "LA CITÉ" N° 166.21.

Pour la vente au numéro, s'adresser exclusivement aux librairies

Dépôt principal : Librairie LAMERTIN, Coudenberg, 58-62, Bruxelles.

TEKHNE

SUPPLÉMENT MENSUEL D'INFORMATION & DE TECHNIQUE

DEUXIÈME ANNÉE (NOUVELLE SÉRIE) - 1928. - NUMÉRO 6

LA PHOTO-ELASTICITE

Une nouvelle méthode vient d'apparaître qui permet de suppléer, dans l'examen et la mesure des tensions intérieures des matériaux, à tout ce que le calcul avait de complexe, de théorique et parfois aussi d'incomplet. Cette méthode purement expérimentale, infaillible, est basée sur la lumière, comme moyen d'investigation.

Après les savantes études du spécialiste anglais, prof. Coker, un vulgarisateur français, M. J. Labadié, vient de donner, dans l'intéressante revue « La Science et la Vie », un article où est expliqué, très simplement, le mécanisme de la photo-élasticité. C'est à ce travail que nous empruntons les données du bref aperçu suivant. Il nous a semblé que cette découverte pouvait être d'un profit réel pour les constructeurs; c'est pourquoi nous donnons ci-après, et sans entrer dans les détails spéciaux à la lumière « polarisée », une idée de l'importance de la photo-élasticité.

« L'intuition, le coup d'œil, le « simple bon sens », chers à tant de demi-techniciens, ne suffisent pas, en effet, pour évaluer exactement, en grandeur et en direction, les contraintes subies par la matière immobile. La géométrie elle-même est trompeuse: c'est ainsi que les architectes grecs, en soulignant la base des colonnes ou des murs de leurs temples par des redans, des bourrelets en forme de tore, donnant à l'œil l'impression

d'un accroissement de solidité par renforcement du volume, affaiblissaient, au contraire, par ces ornements, la résistance du soubassement. » (J. Labadié.)

Nous avons aujourd'hui le calcul de la résistance des matériaux, qui nous fait connaître les pressions et tensions intérieures des corps soumis à des efforts extérieurs; mais ces calculs conduisent, dans les cas pratiques les plus importants, à des équations si complexes qu'elles sont souvent impossibles, et en tout cas, leur complexité est cause d'erreurs pour ainsi dire inévitables.

« Or, par un bonheur extrêmement rare, continue M. Labadié, et pour ainsi dire unique en technique, il se trouve que la méthode expérimentale dispose, en élasticité, d'un moyen d'investigation aussi rigoureux que le calcul : la lumière. »

« Si l'on fait traverser un corps transparent par un faisceau d'une certaine lumière, dite « lumière polarisée », il va suffire de dispositifs optiques relativement simples pour obtenir, par vision directe ou par photographie, l'épure géométrique des lignes de force, des contraintes pour parler exactement, auxquelles le solide est intérieurement soumis. De plus, certains phénomènes lumineux colorés présentés par le faisceau de lumière, permettront d'évaluer quantitativement ces contraintes. Autrement dit, après

les avoir révélées en direction, la lumière permet de mesurer leur intensité. Elle effectuée donc, on ne peut plus exactement, tout le travail dont le mathématicien s'est, pratiquement, déclaré incapable. »

Si l'on a à déterminer et à mesurer les contraintes produites dans des corps opaques (acier, ciment, par exemple), il suffit de fabriquer en une matière transparente quelque chose des réductions exactes et maniables des solides à l'étude, et d'appliquer à ces modèles les méthodes de la photo-élasticité. Car il a été établi que « les résultats obtenus sur les corps transparents peuvent être appliqués aux corps opaques, sous réserve de deux conditions :

1° Les corps étudiés doivent avoir un profil uniforme, et décomposables en une succession de coupes planes identiques;

2° Les corps et modèles doivent être composés de matières isotropes (c'est-à-dire se comportant de la même manière dans toutes les directions). L'isotropie se détermine également par la lumière, l'isotropie lumineuse entraînant l'isotropie élastique. « Ce qui signifie — continue M. Labadié — que toute apparition de contraintes élastiques, suivant une direction privilégiée, doit entraîner, dans le corps transparent étudié, certaines images optiques correspondant à ces contraintes. » C'est donc par la photo-élasticité que l'on pourra surprendre « ces phénomènes visibles, fantômes des forces moléculaires invisibles, qui créent l'élasticité ».

A ceux qu'intéresseraient particulièrement la question pratique de l'expérience photo-élastique appliquée à l'étude des tensions intérieures des matériaux, nous ne pouvons mieux faire que de les renvoyer à l'étude de M. Labadié, parue dans « La Science et la Vie » (juin 1928, n° 132). Ils y trouveront suffisamment détaillées les questions primordiales suivantes (que nous ne pouvons, faute de place, reproduire ici) :

a) Expérience fondamentale de photo-élasticité.

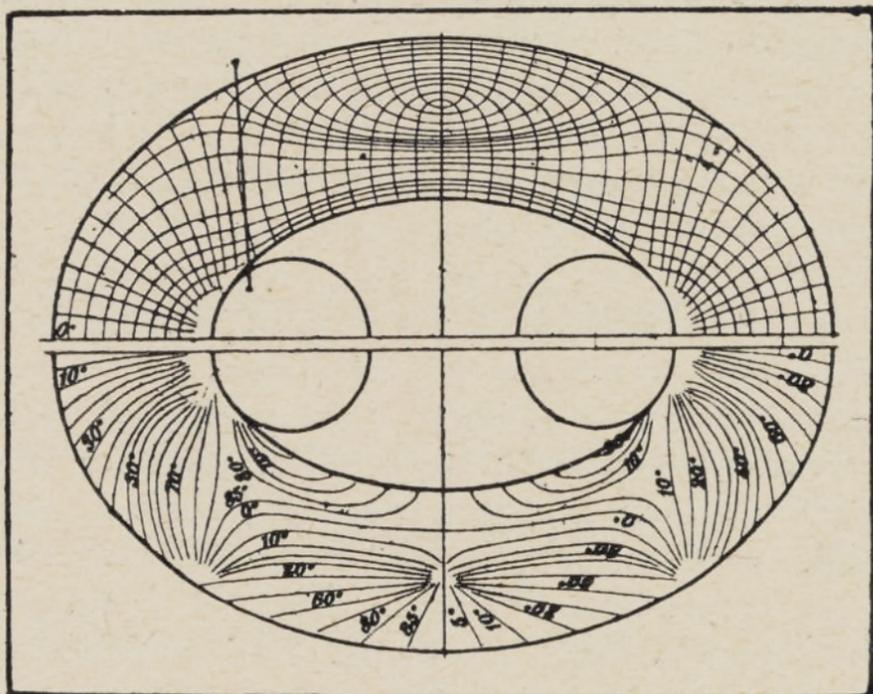
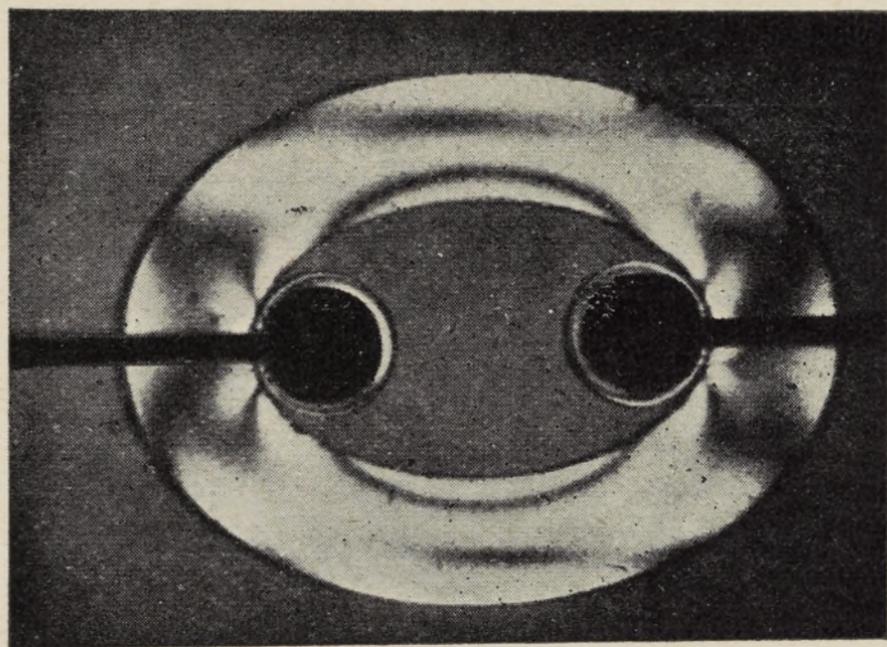
b) Précisions sur la « lumière polarisée ».

c) Production du phénomène photo-élastique.

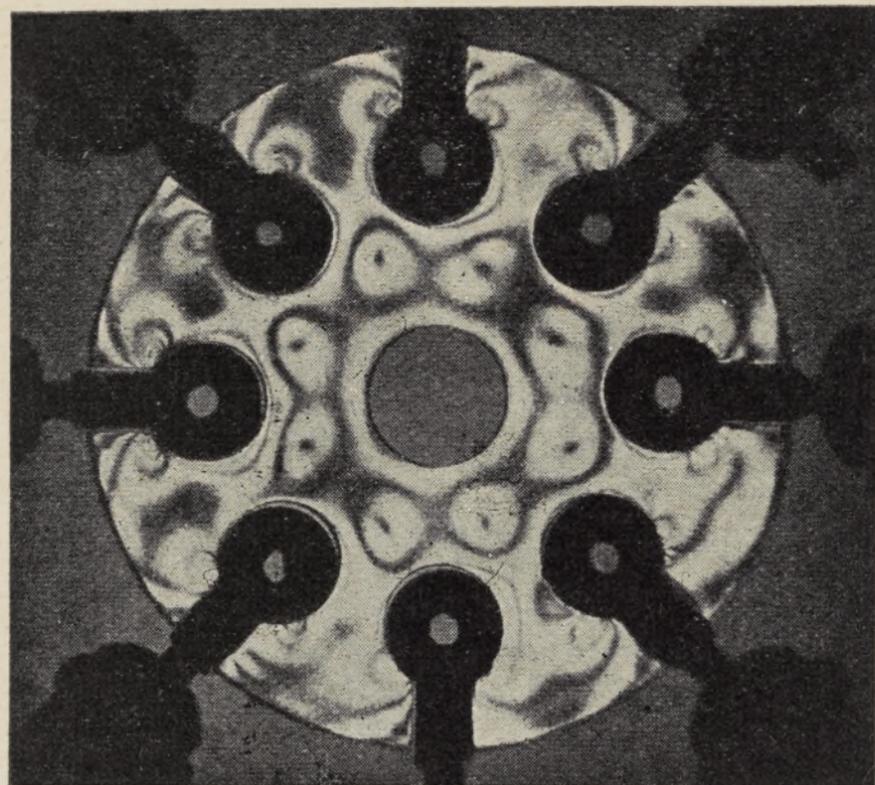
d) Tracé des lignes de tension isostatiques.

e) Mesure des tensions élastiques par les interférences lumineuses et les anneaux colorés.

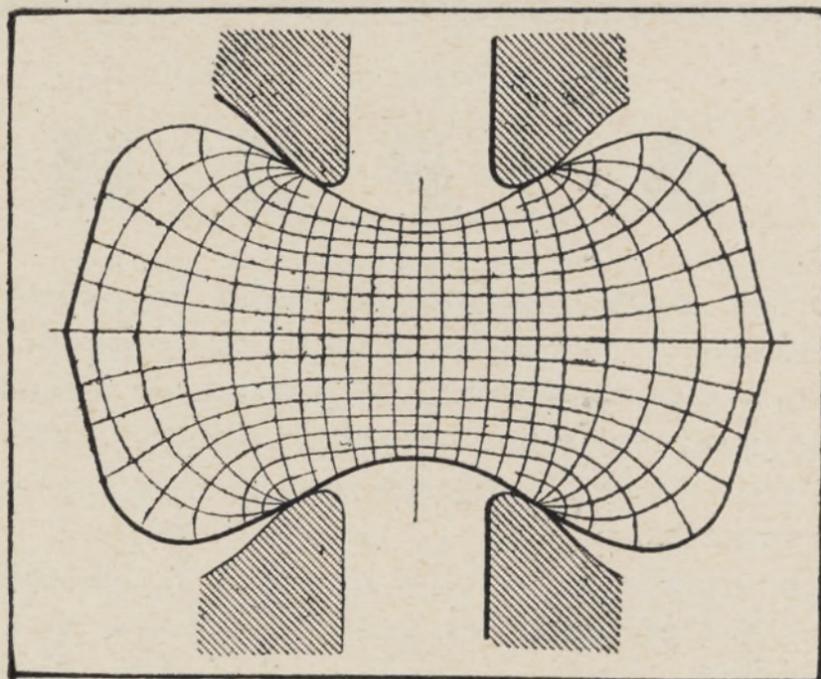
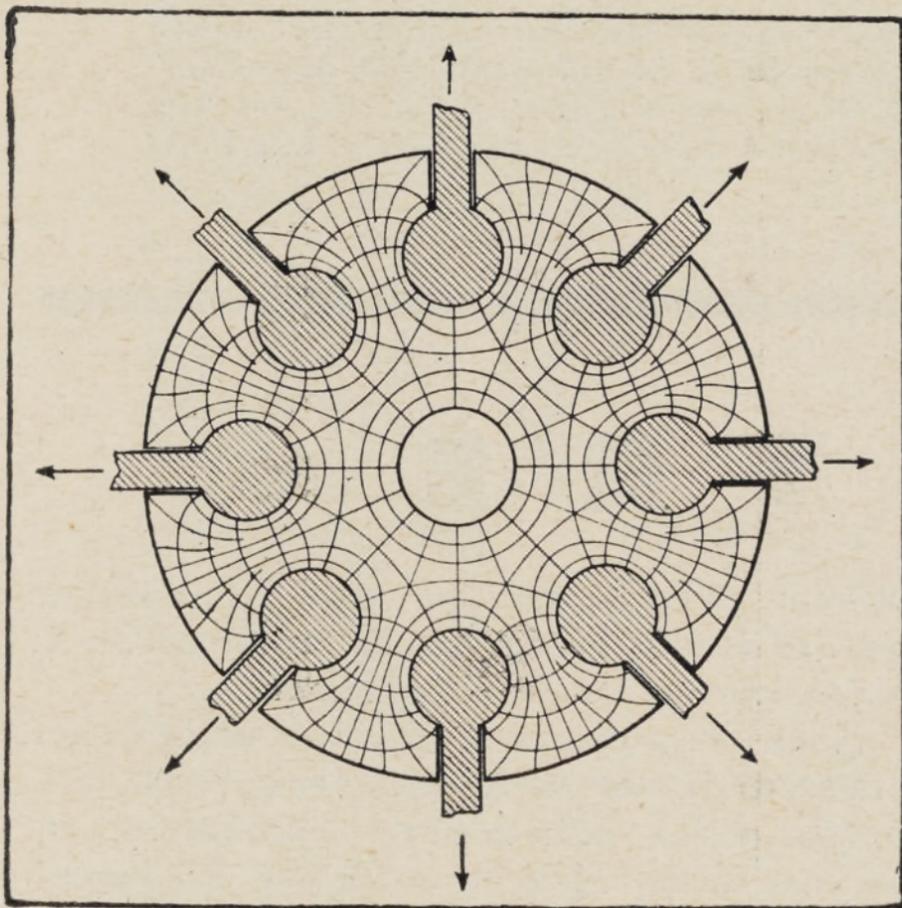
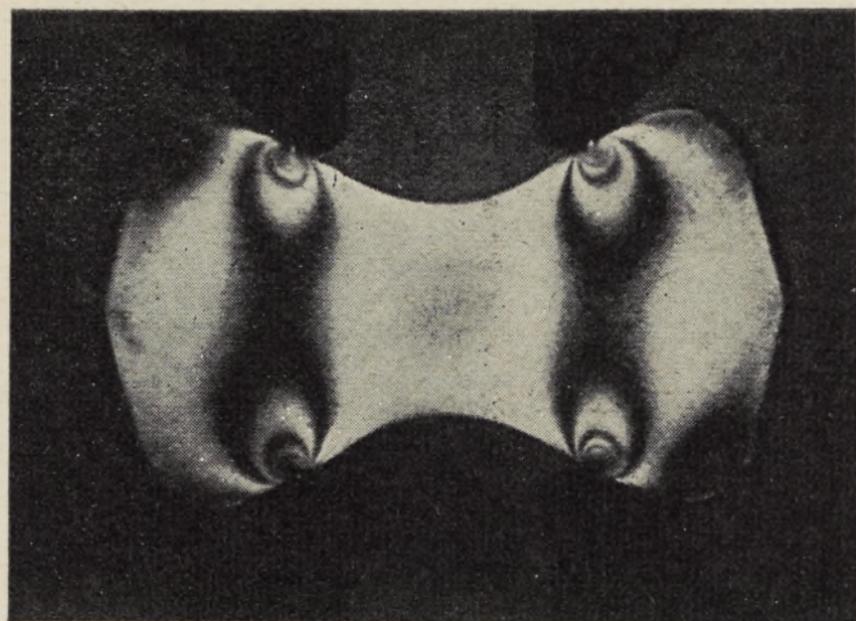
En conclusion d'un rapide examen des résultats pratiques de la photo-élasticité, M. Labadié écrit : « Citons, pour finir, le merveilleux parti que M. Mesnager (de l'Académie des Sciences) a tiré de la photo-élasticité pour l'étude des tensions internes d'un maillon d'une chaîne métallique soumise à une traction. Les deux clichés montrent l'un et l'autre la répartition des tensions internes — le premier, en haut, au moyen de la (photo-élasticité) lumière polarisée — le second, en bas, par l'épure des lignes isoclines (partie haute du maillon) et des lignes isostatiques (partie basse du maillon). »



Le maillon d'une chaîne métallique soumis à une traction. Les deux clichés montrent l'un et l'autre la répartition des tensions internes — le premier, en haut, au moyen de la (photo-élasticité) lumière polarisée — le second, en bas, par l'épure des lignes isoclines (partie haute du maillon) et des lignes isostatiques (partie basse du maillon).



démie des Sciences) a su tirer de la photo-élasticité dans le cas du pont de la Balme. Ce pont de 95 mètres d'ouverture, n'était encore qu'à l'état de projet, pour relier les départements de l'Ain et de la Savoie, par dessus le Rhône. Mais les calculs, couvrant plusieurs cahiers, laissaient des incertitudes; quarante-huit pages de vérifications ne les levèrent pas, et révélèrent même des erreurs. M. Mesnager fit alors exécuter un modèle en verre (au 1/333^e) du pont projeté, et le soumit à des poussées artificielles, tout en

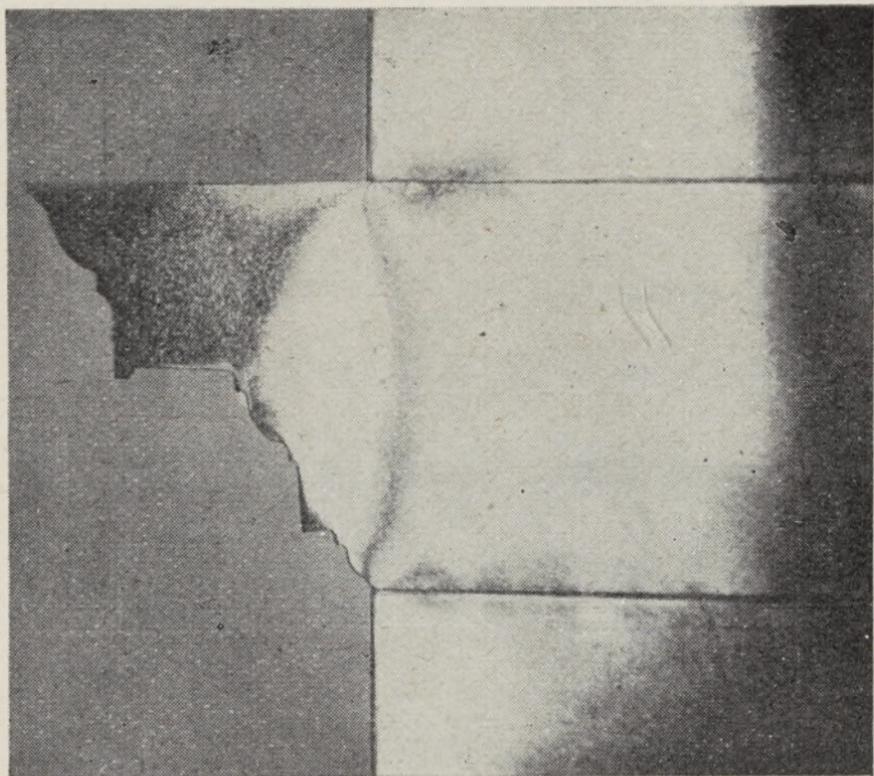


Ci-dessus : tensions existant dans un anneau sollicité par huit forces de tractions égales orientées vers l'extérieur. Photographie directe des lignes isochromatiques et dessin des lignes isostatiques obtenu graphiquement.

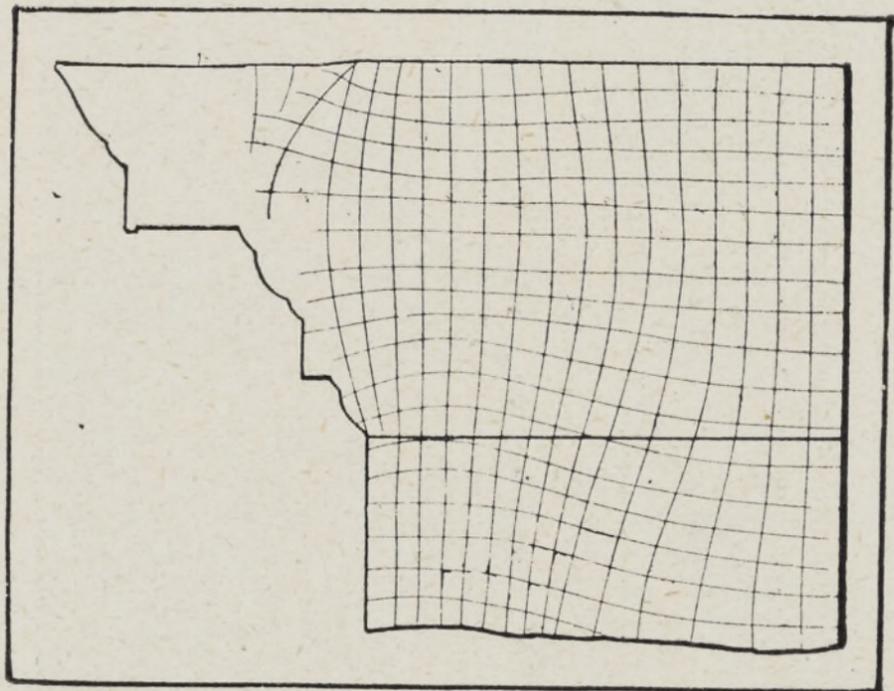
Ci-dessous : application de la photo-élasticité à l'essai des matériaux. Brique de ciment soumise à la traction entre deux étaux, jusqu'à rupture. La photographie des lignes isostatiques permet même de cinématographier le travail intérieur du matériau.

T E K H N É

photographiant les réactions photo-élastiques du modèle en chaque point de l'édifice. La conclusion fut qu'on pouvait marcher. Alors seulement le comité de vicinalité autorisa



l'exécution de l'entreprise. Et le pont de la Balme, magnifique d'audace et de grandeur, accomplit sa fonction à merveille et se porte aussi bien que le Pont-Neuf lui-même. »



Une corniche d'architecture classique, où la photographie décèle des tensions nullement équilibrées, provoquées par la poussée verticale. On peut voir comment le fil ornemental fait dévier hors de la verticale les lignes de pression régnant à l'intérieur de la pierre (Labadié). C'est une telle explication qu'il faut donner aux effritements qui se produisirent à Saint Paul, de Londres, à la Porte Saint-Denis, à Paris, etc.

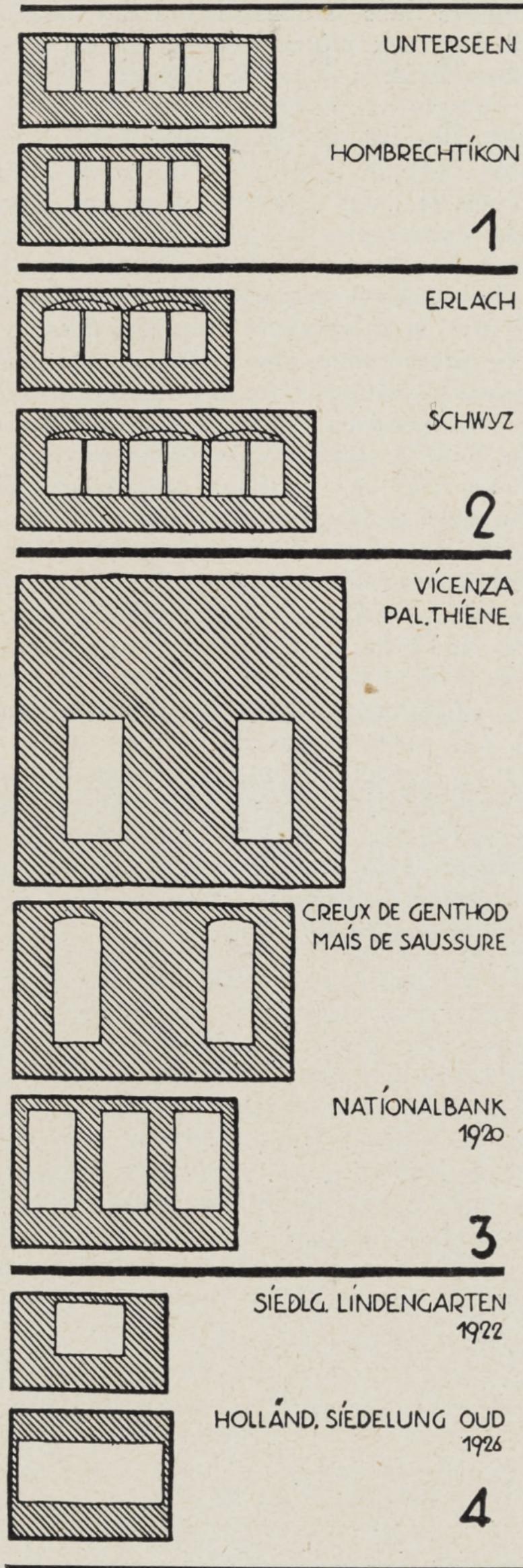
L A F E N Ê T R E

« Les transformations multiples, les essais, les tâtonnements et les recherches de l'architecture contemporaine, se marquent moins dans la structure des toits, le choix des matériaux ou de la décoration que dans la forme des fenêtres.

La fenêtre a toujours donné à la maison son caractère essentiel, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Aussi, à chaque révolution dans les styles, à chaque renouvellement des formes architecturales, la fenêtre subit-elle de multiples transformations; et l'on peut même concevoir une histoire des styles où l'on se bornerait à enregistrer les variations des fenêtres à chaque période. Peut-être ce critère

serait-il plus fécond en vues intéressantes que les études basées sur la technique de la voûte, ou la forme de l'ornement.

Nous voyageons trop vite aujourd'hui pour remarquer les vieilles maisons de nos petites villes, aux fenêtres juxtaposées en longues séries. Mais en notre âge du papier, les publications de «La Maison Bourgeoise» nous rappellent que les façades se composaient jadis essentiellement de lignées de fenêtres entre les bandes horizontales des allèges. Cependant, on ne disposait alors que de moyens rudimentaires. Les étroits meneaux de pierre qui supportaient le poids des étages supérieurs, étaient pour le moins trois fois



plus chargés qu'on ne l'admettrait aujourd'hui. La croisée, avec ses petits carreaux enchassés de plomb, était bien plus coûteuse que nos vastes et clairs vitrages d'aujourd'hui. Dans la maison en pans de bois il était plus aisé de multiplier les ouvertures; car les poteaux de l'ossature servaient en même temps de montants aux fenêtres. Les volets s'ouvraient latéralement ou verticalement. La faible hauteur des étages permettait de prolonger les fenêtres jusqu'au plafond, tout en restant bien à l'échelle humaine.

Mais bientôt la nouvelle architecture, née au sud des Alpes, dans des cours brillantes et fortunées, s'imposa jusque dans les pays du nord. On sait qu'en Italie l'ombre est toujours préférée au soleil; aussi fit-on des fenêtres étroites, rares et ne montant pas jusqu'au plafond. La Renaissance allemande commença par copier assez gauchement l'Italie, puis, lorsqu'elle sut faire œuvre originale, elle se préoccupa d'ajouter largement ses façades, comme il convient à la faible luminosité du nord. Les maisons des corporations sur la Grand'Place de Bruxelles sont le plus magnifique exemple de cette période. Comme par le passé les façades sont en grande partie vitrées, mais plus riches, plus élégantes, elles se sont comme animées au souffle d'un art nouveau. Et là même où l'architecture ne s'éloigna pas si complètement des modèles italiens, là où subsista entre les fenêtres de larges piliers de maçonnerie, on s'efforça d'assurer un meilleur éclairage en prolongeant les baies jusqu'au plafond. Durant tout le XIX^e siècle, les jeunes architectes rapportèrent de leurs voyages d'Italie le goût des fenêtres espacées et de la prédominance des pleins sur les vides en façade. Ils accentuaient ainsi l'opposition entre le but utile et l'esthétique.

Mais ce désaccord ne pouvait durer. Le grand magasin, puis la maison de bureau,

Comparaison schématique des proportions — pleins et vides — des fenêtres du moyen âge jusqu'à nos jours (1924).

exigèrent du jour en abondance. Depuis longtemps déjà les fabriques avaient recours au comble Shed. Il y a quelque trente ans parut un excellent petit livre d'Alfred Lichtwark. On y pouvait lire :

« L'architecture de notre époque ne connaît guère qu'un genre de fenêtres : « la fenêtre de palais ». Elle a rejeté les nombreuses formes de jadis, qui convenaient à nos habitudes, notre climat et nos goûts. La fenêtre est devenue un élément ornemental des façades au même titre que les corniches ou les colonnes. Elle n'a plus ni la forme ni la grandeur que nécessiteraient les locaux qu'elle doit éclairer, mais elle est fonction de la décoration extérieure. Elle n'est plus à la place qui conviendrait à l'intérieur, mais là où l'ordonnance extérieure la réclame. Cette erreur fondamentale provient de l'imitation des façades régulières des palais italiens; mais bien peu d'architectes en conviennent.

« Si, dans tous les imposants palais de nos grandes villes, il était possible de déplacer les fenêtres pour les distribuer suivant les besoins et les commodités de l'intérieur, les principes de notre architecture seraient radicalement transformés; elle ne concevrait plus la façade comme une surface à décorer, mais comme la résultante du plan. Il n'y aurait plus alors d'habitations ornées de colonnes. »

Ainsi qu'on l'a dit, des besoins nouveaux imposent des formes nouvelles. Les axes des fenêtres s'espacent de moins en moins, de 3 m. 50 à 3 m. ils s'approchent à 2 m. 50 ou 2 m., et jusqu'à 1 m. 80. Dans les maisons de bureaux nous revenons aux séries de fenêtres accolées, dont, en des circonstances bien différentes, le moyen âge avait fait un emploi si heureux.

D'autre part, l'obligation de réaliser des d'habitation fit abaisser les hauteurs d'étage.

économies dans la construction des maisons Or il faut aux pièces basses de très larges fenêtres. Ainsi la demeure moderne reçoit de ses ouvertures, horizontalement allongées, un caractère de nouveauté sans l'avoir précisément cherché. L'adoption de cette forme nouvelle de baies consacre l'abandon définitif de façades à la Palladio. Désormais l'architecte envisagera surtout les commodités de l'habitant. Avec des moyens modernes, avec plus de clarté et de simplicité il reprendra le vieux système des fenêtres juxtaposées en grand nombre. Le fer et le béton suppléeront aux meneaux de bois ou de pierres de taille, dont la section ne pouvait être réduite suffisamment, et la fenêtre s'ouvrira sur toute la largeur de la pièce. Les difficultés pour adapter stores et volets et pour nettoyer ces grands vitrages susciteront des inventions nouvelles. D'ailleurs, aux grands magasins Tietz, de Berlin, au « Bauhaus », de Dessau, on est allé jusqu'à vitrer la façade tout entière, exagérant peut-être un principe excellent. Les constructeurs de l'avenir se préoccuperont surtout de proportionner les surfaces de chauffe aux surfaces vitrées, d'assurer un bon éclairage, un maniement et un nettoyage facile des vitrages. La fenêtre est de nouveau au premier plan pour tous ceux qu'intéresse l'art de bâtir. »

Cet article et les illustrations qui l'accompagnent, sont reproduits in extenso de la revue « Das Werk », et sont dus à l'architecte suisse bien connu Hans Bernoulli. L'auteur indique très précisément en quoi — pour ne parler que d'un élément architectural : la fenêtre — les tendances constructives, sincèrement modernes, se retrempent à la véritable tradition, laquelle est non point une tradition d'ornements, de « style », mais bien une similitude de logique architectonique.

RUES SANS VOITURES, CHAUSSÉES SANS PIÉTONS

Telle est la définition du principe qu'adoptait l'architecte A. Ventre dans l'élaboration de son projet de solution architecturale du problème de la circulation urbaine.

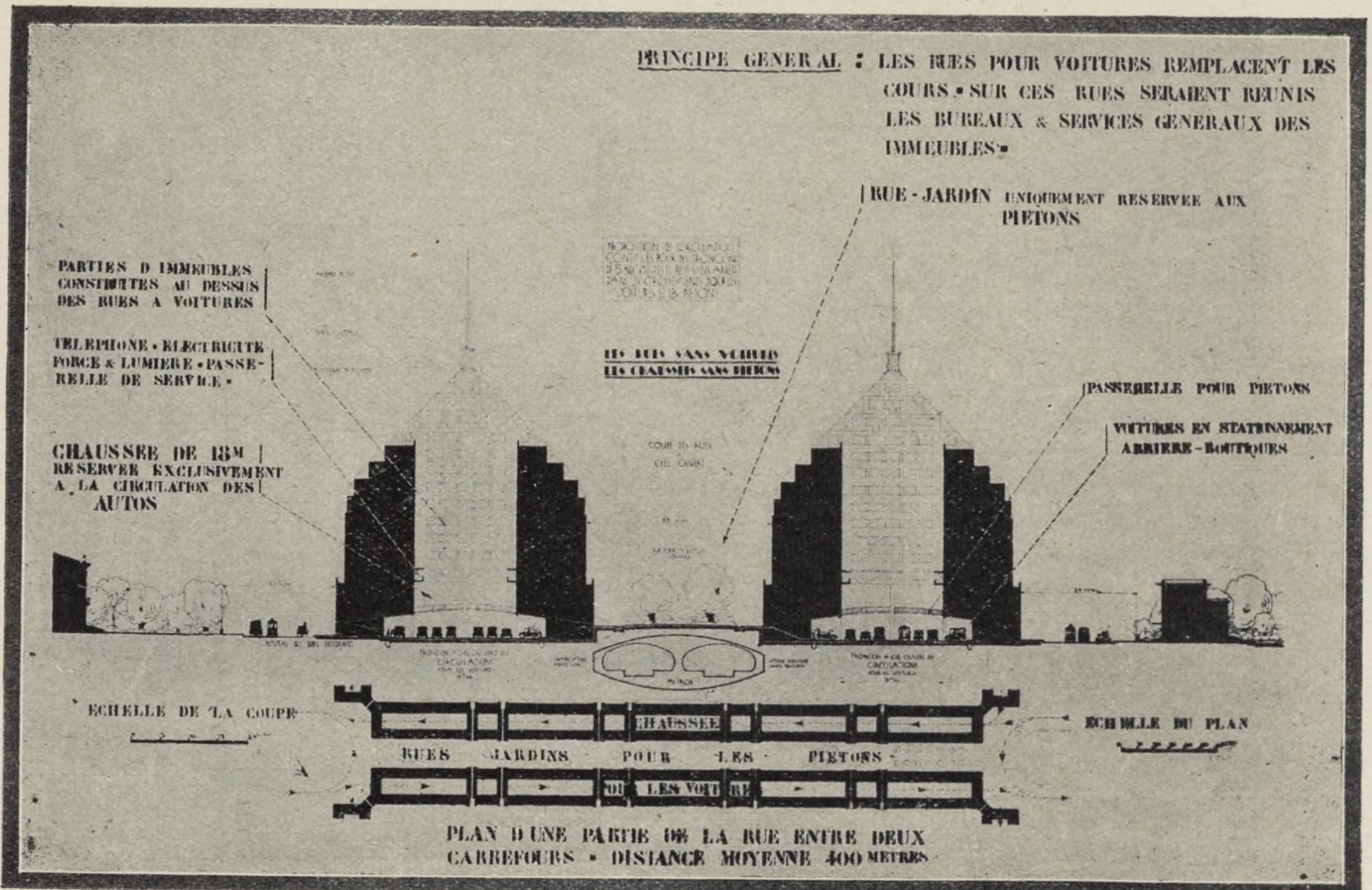
Ce projet, déjà publié par plusieurs journaux français, fut repris récemment — et analysé assez brièvement d'ailleurs — par « La Construction Moderne ». En voici l'idée maîtresse :

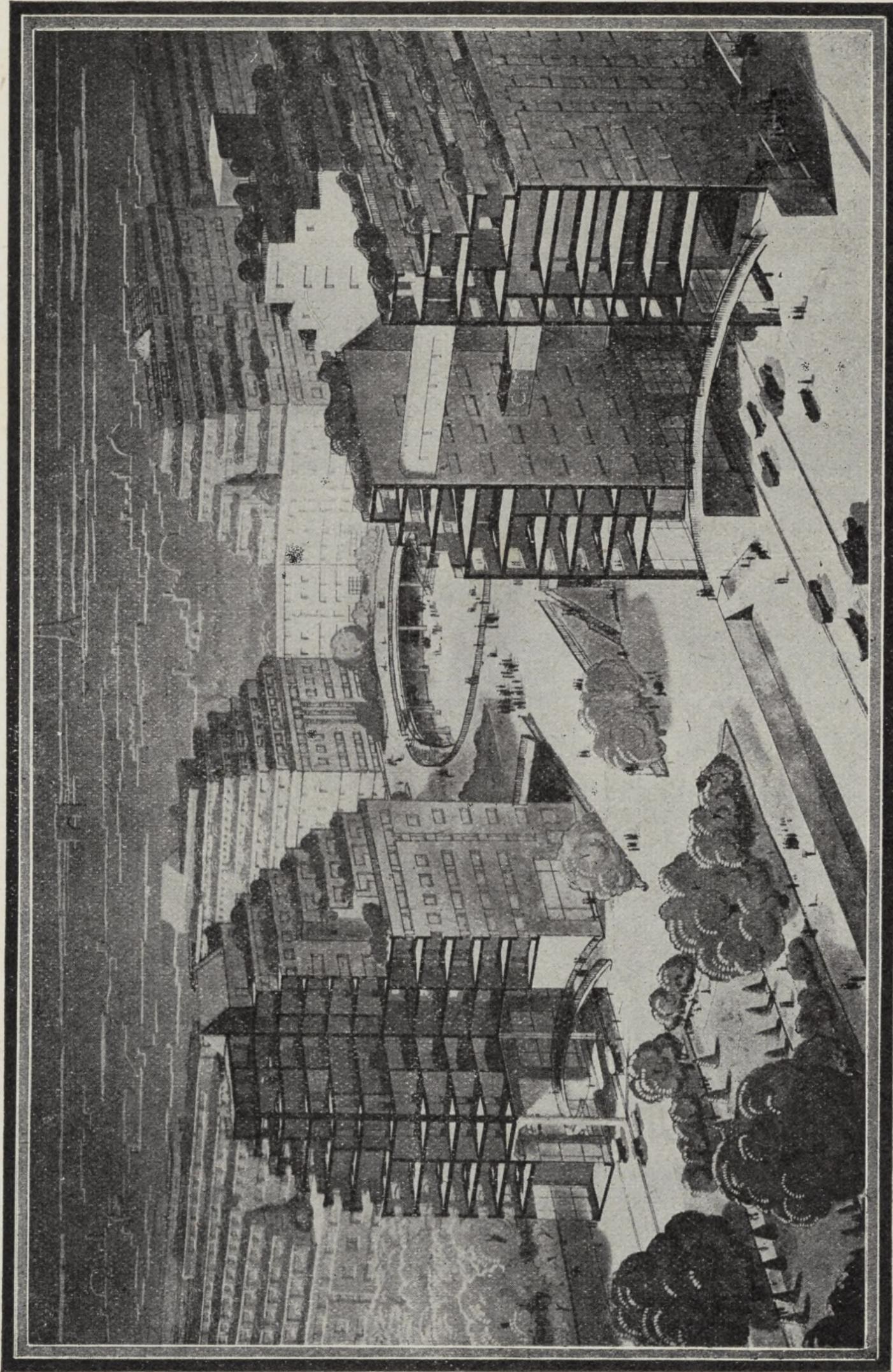
Tout le problème urbanistique de la grande ville se ramène à la question des transports. Nous disposons actuellement de rues étroites et anormales, de beaucoup insuffi-

santes. Le principe essentiel qui guidera la recherche est celui de la séparation de la circulation pédestre et de la circulation véhiculaire. On créera donc des maisons à gradins et deux rues parallèles distinctes « l'une réservée aux piétons, sur laquelle les magasins prennent accès, plantée d'arbres et occupant la position de nos rues actuelles; l'autre à l'intérieur des maisons, réservée aux véhicules, remplaçant la cour, servant de circulation à deux sens.

Avantages de cette conception : cours intérieures supprimées, plus grand nombre

COUPE ET PLAN D'UNE RUE. - Projet de A. Ventre, Architecte.





PERSPECTIVE D'UN CARREFOUR ET COUPE DES IMMEUBLES - Projet de A. Ventre. Arch.

LACITE

ARCHITECTURE ■ URBANISME ■ ART PUBLIC

ANNÉE 1928

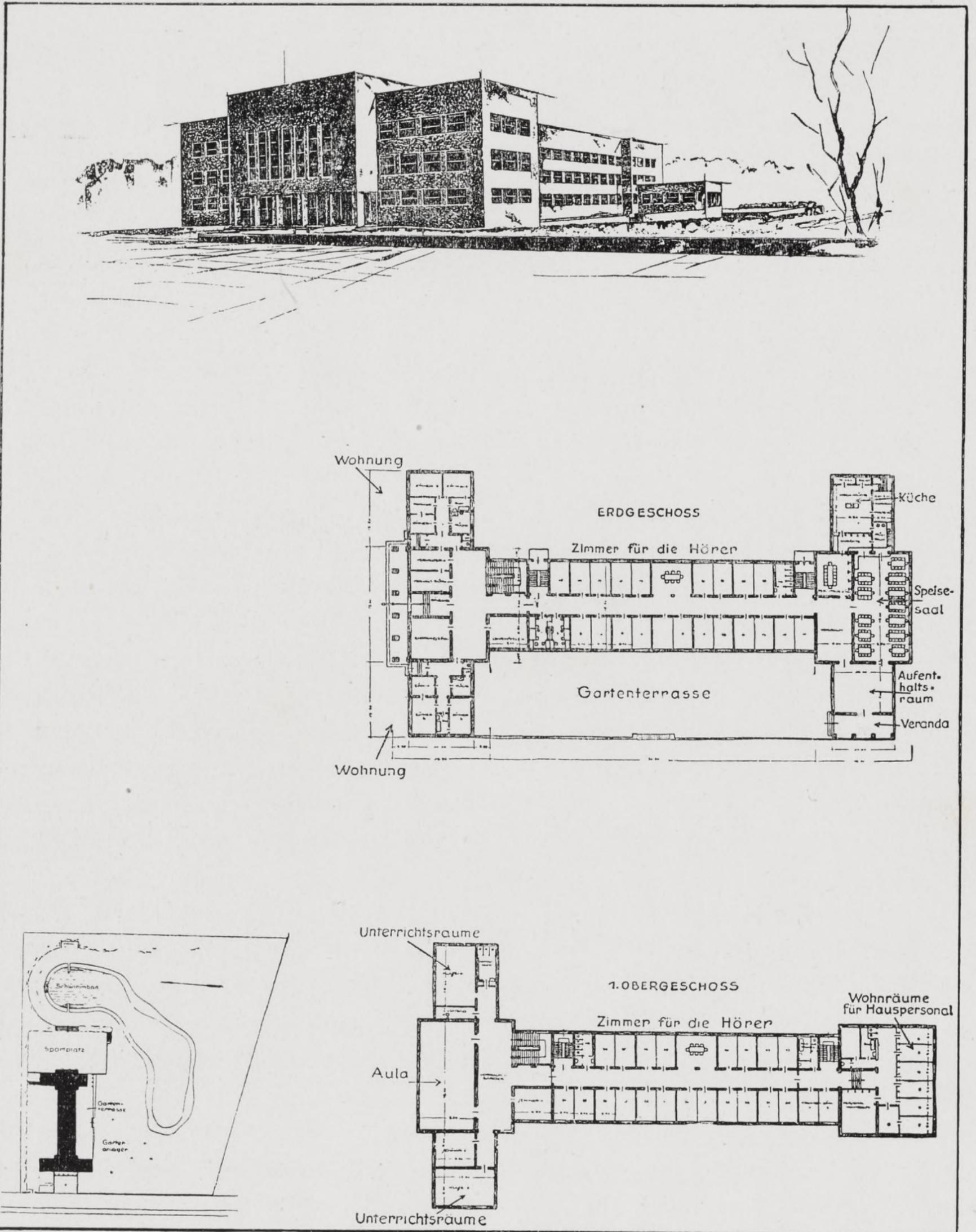
VOLUME VII

NUMÉRO 6

L'ECOLE FEDERALE DE L'ASSOCIATION GENERALE ALLEMANDE DES TRAVAILLISTES

L'Association Générale Allemande des Travailleurs, (Allgemeiner Deutscher Gewerkschaftsbund), projette d'ériger à proximité de Berlin, ainsi qu'en Allemagne occidentale, des écoles fédérales, destinées à parachever l'éducation de ceux de ses fonctionnaires, qui par leur tenacité et leur désintéressement, mériteront d'être instruits dans toutes les branches touchant à l'économie politique, à la législation du travail, à l'hygiène dans l'industrie. Dans ces écoles ils acquerront les connaissances nécessaires à un président d'assemblée, à un arbitre, à un juge syndical, à un guide d'adolescents, à un rapporteur. Les élèves, travailleurs professionnels masculins et féminins, seront désignés par les associations syndicales du Reich; pendant la durée de leur instruction, fixée provisoirement à quatre semaines, leur entretien et celui de leur famille sera assuré.

Ces internats, dont les pensionnaires se composeront d'ouvriers et d'ouvrières de tout âge, de toute provenance, et de degrés de culture variés, ne procureront aux élèves non seulement le moyen de perfectionner leurs connaissances, mais également la possibilité d'une vie, disciplinée, cela va de soi, mais propre à l'expansion de tous les sens, de tous les organes, saine et libérée des entraves et du poids d'une existence moyenne. Aussi



PROJET DE ALOYS KLEMENT, ARCHITECTE

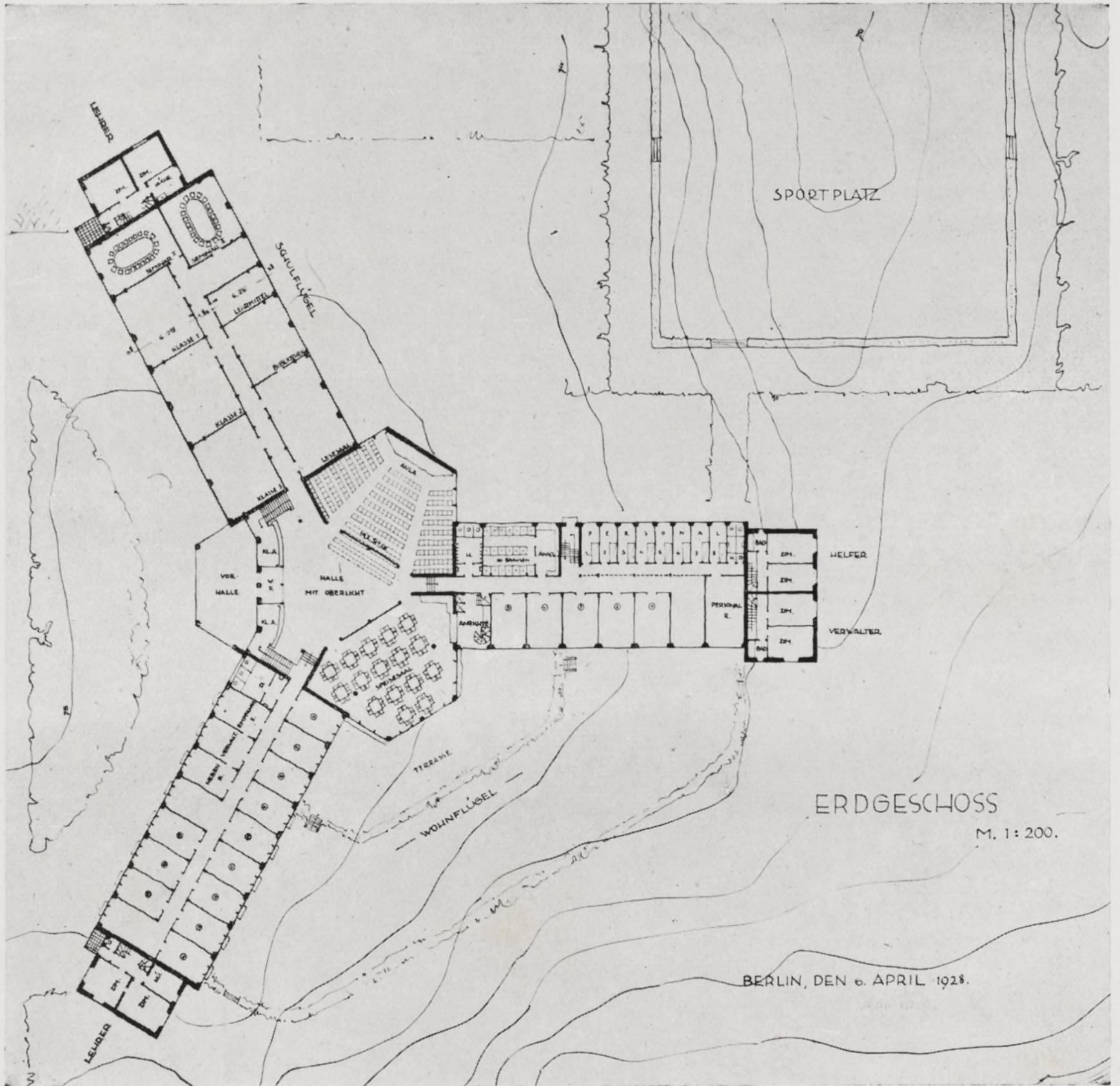
ces écoles ne seront pas établies dans la capitale même, mais en pleine nature, cependant à proximité d'une ville importante.

Dans ces écoles les êtres humains, qui, malgré tout leur labeur et en dépit de tous leurs efforts, ne parviennent que difficilement à s'élever au-dessus du niveau d'une vie minimum, et qui souvent, restent en-dessous de ce minimum, jouiront de la liberté d'une vie maximum. Cette liberté n'équivaudra pas au concept : luxe, — mais bien à celui de : confort absolu. Il y aura des installations pour tous les sports, des plaines de jeux, bains, des halles de repos, (Liegehallen), une bibliothèque, une salle de lecture, une salle de réunions. Tout cela est prévu, non pas pour un ensemble quelconque de visiteurs fortuits, ni pour quelques personnes désireuses de s'isoler, mais en vue d'une communauté de travailleurs, unis tous dans un même but : l'entraînement intensif moral et physique, s'adaptant entièrement aux dispositions de chacun des hôtes, évitant toute contrainte, afin que tous les participants puissent entrevoir l'existence sous un angle nouveau, et ce principalement en ce qui concerne la culture de leurs foyers.

Cette école, qui est en même temps une demeure, devra donc s'acquitter discrètement d'une tâche éducative indirecte, en dehors de son programme scolaire, lequel ne prévoit pas des classes " d'ordre doctoral ou abstrait ", vu que l'enseignement s'adressera à des hommes et des femmes ayant une large expérience de la vie. Le but poursuivi sera une organisation si parfaite, que le pouvoir de conviction qui émanera de son enseignement pénétrera tous les élèves.

La première de ces écoles est en construction, non loin de Berlin, à Bernau, dans une belle clairière légèrement mouvementée, dans la forêt de la Marck. Le terrain valonné s'étend sur 10 Hectares environ (20 Morgen), et englobe un étang. Quarante minutes de chemin de fer de Berlin; de Bernau, dont le Conseil soutient et encourage le projet, il ne reste plus à faire qu'une promenade.

L'école Bernau compte héberger cent vingt élèves, deux par chambre. Trois classes sont destinées à l'enseignement, quarante auditeurs par classe. Deux séminaires, chacun pour vingt participants, une salle de lecture, une réserve pour objets didactiques. Une grande salle, qui contiendra deux cents personnes, servira aux conférences et fêtes. Les plans



ÉCOLE DU A. D. G. B. A. BERNAU
PROJET DE MAX TAUT, ARCHITECTE

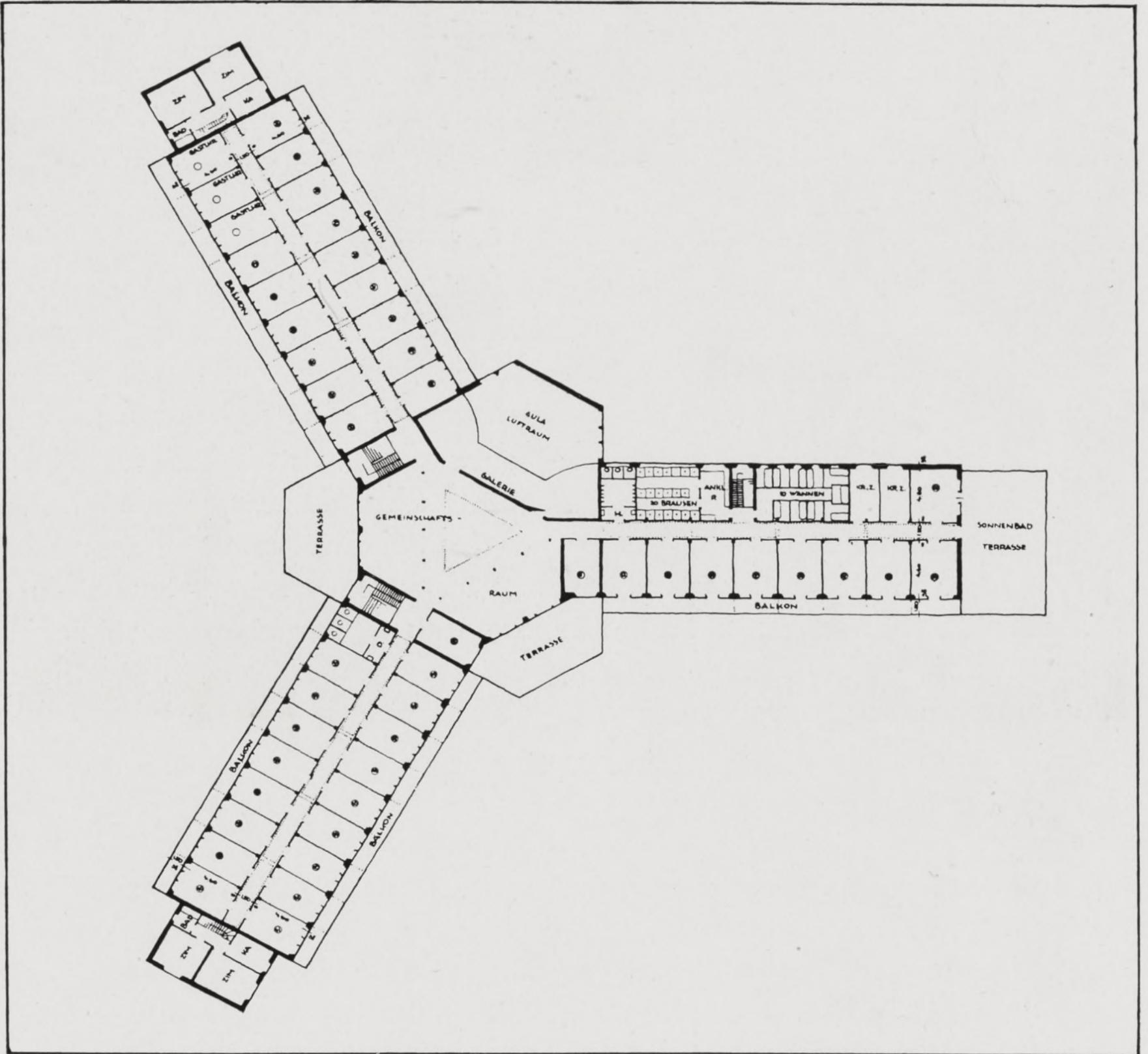
architecturaux prévoient, outre les dépendances ménagères, la piscine, la plaine des jeux et des sports, un bureau d'administration, une salle à manger, une salle commune, l'habitation des deux instituteurs, celle du régisseur et de son aide, des chambres pour le personnel, et pour un professeur-visiteur.

Le ADGB a invité les architectes : Max Berg, Aloys Klement, Willy Ludewig, Erich Mendelsohn, Hannes Meyer et Max Taut à concourir, en désignant comme arbitres les architectes Martin Wagner et Heinrich Tessenow, Théodor Leipart et Otto Hessler, qui, avec l'auteur de ces lignes, a élaboré le programme architectural et didactique imposé.

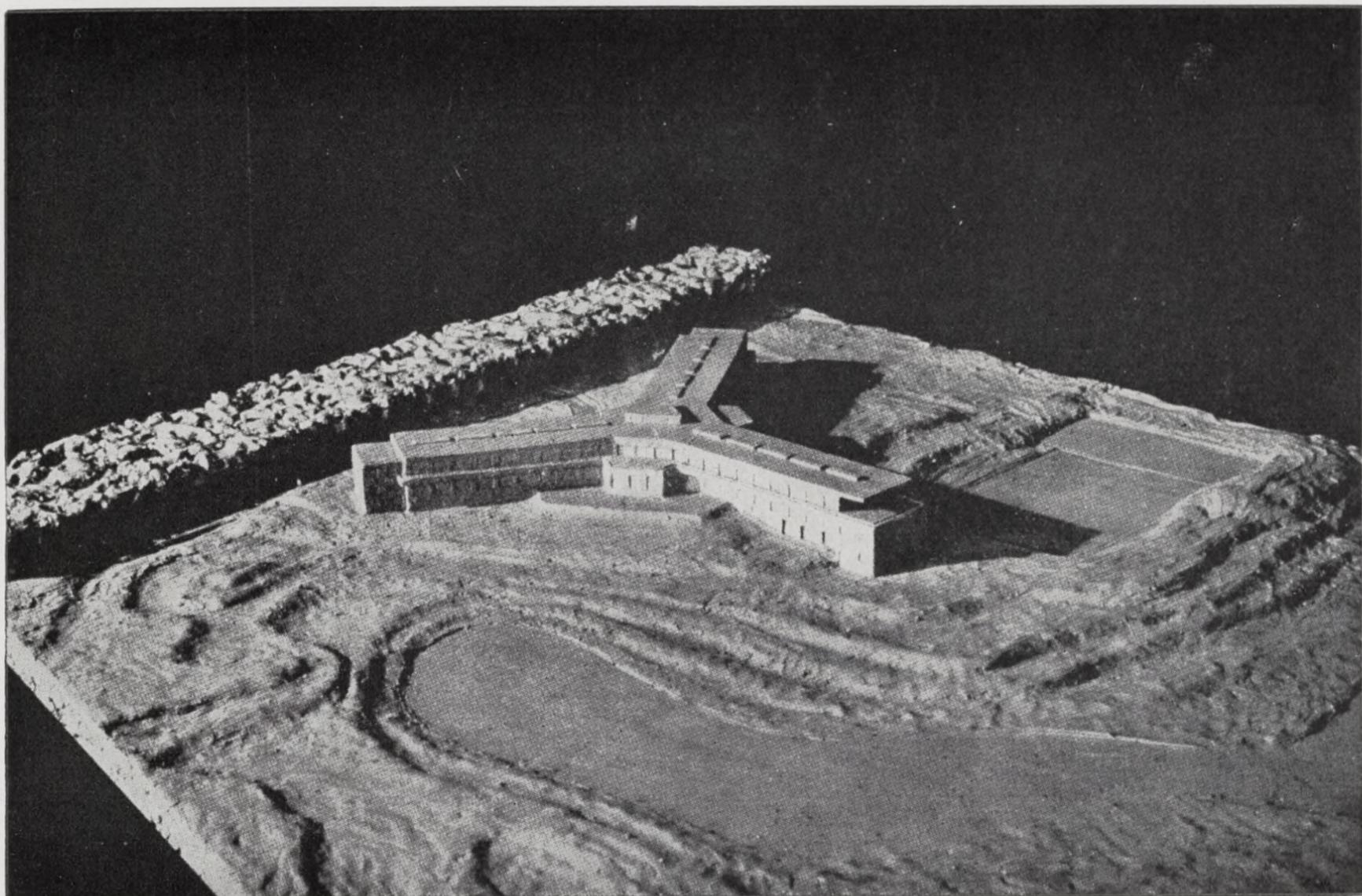
Le jury devait opter pour les trois meilleurs envois et le ADGB s'était engagé à confier la construction à l'auteur d'un des travaux signalés. Le projet de Hannes Meyer (Dessau) obtint soixante-deux points, celui de Klement, trente-quatre points, celui de Max Taut, vingt-neuf points. Le Conseil de l'Union décida à l'unanimité de charger Hannes Meyer de la construction, vu que son projet comportait la réalisation architecturale la plus parfaite du programme pédagogique, ce qui revient à dire, non seulement une " école ", mais également " l'école après l'école ".

Ceux qui examineront les projets s'accorderont avec Heinrich Tessenow lorsqu'il dit que le niveau du concours fut exceptionnellement élevé. Du point de vue artistique, il n'y a guère d'objections à soulever. Quelques faiblesses dans les dispositions en plan, qu'on rencontre chez la plupart des concurrents, ne sont pas de nature à ne pouvoir être facilement éliminées lors de l'exécution définitive. Ainsi le jury a pu limiter son examen au point essentiel, c'est-à-dire, à la question : " Quel est l'apport de chaque participant ? Dans quelle mesure son œuvre s'identifie-t-elle effectivement avec l'école Bernau ? ".

Il est rare que des critiques soient d'accord sur les concepts : goût, forme, art, — tandis que des faits positifs dépassent tous préjugés personnels ; l'historique des projets architecturaux qui nous occupent ici en fournit la preuve. On ne relève pour ainsi dire aucune divergence quant à la valorisation des travaux, et tout ami d'architecture moderne et de progrès concevra de la satisfaction de ce que le travail positif le plus fort, qui est en même temps l'œuvre la plus contenue quant à la forme, ait été défini-



E C O L E D U A. D. G. B. A B E R N A U
P R O J E T D E M A X T A U T, A R C H I T E C T E



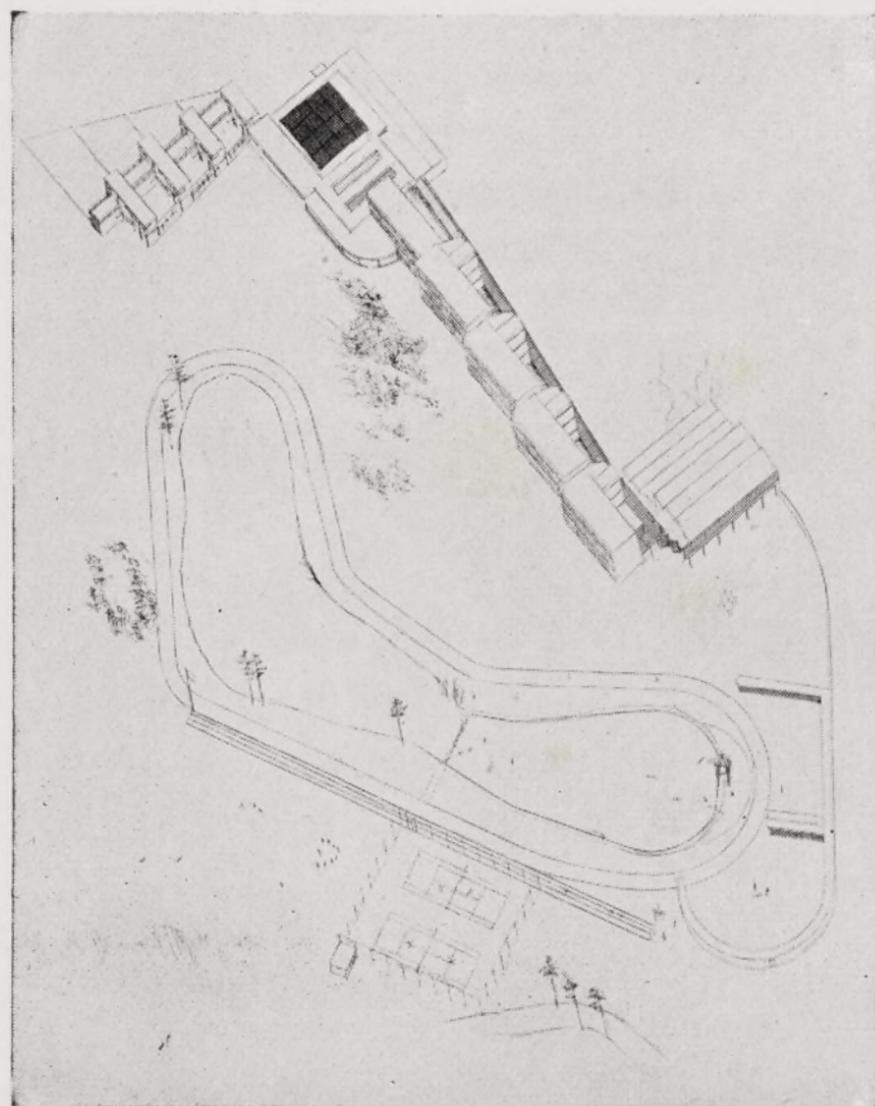
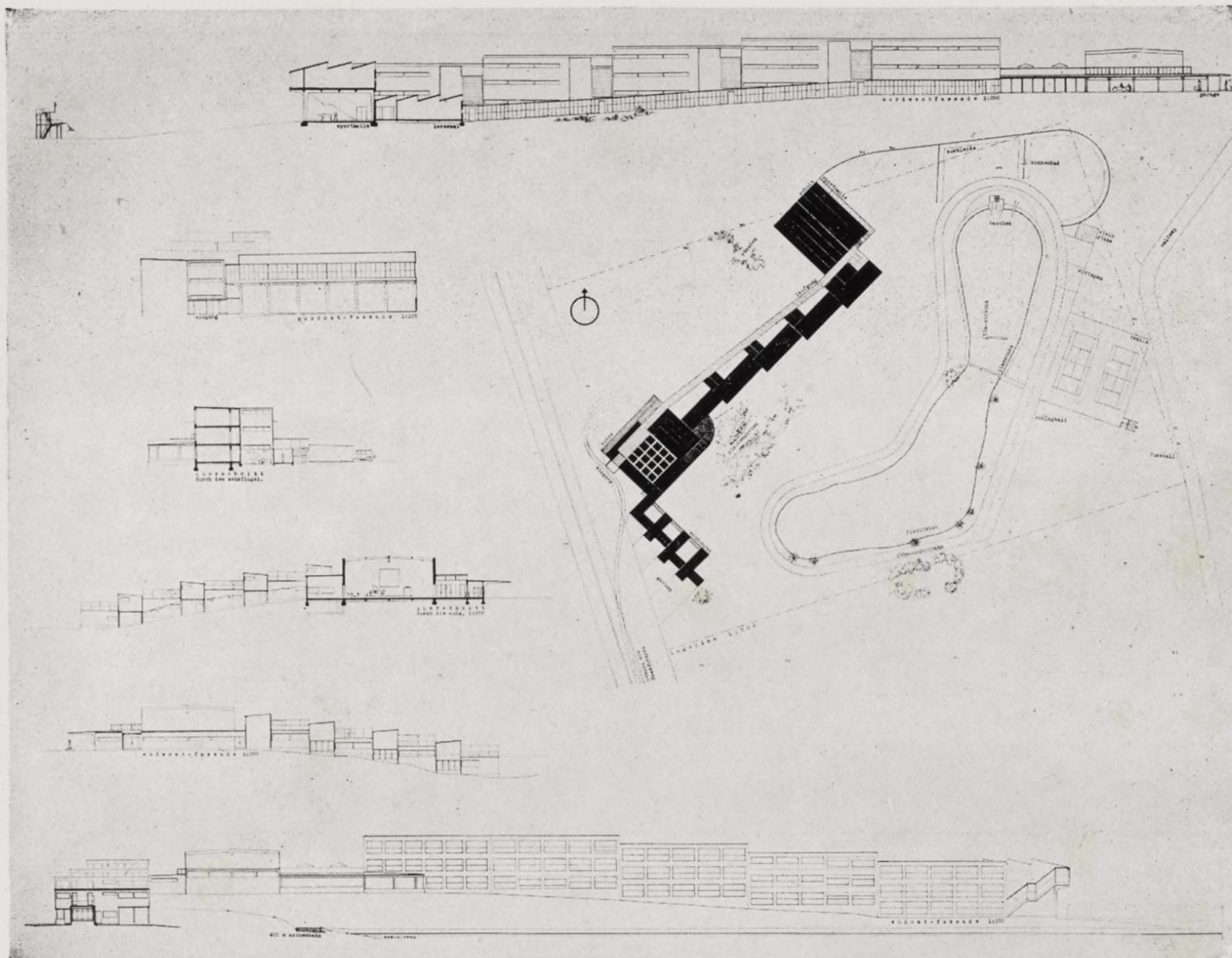
PROJET DE MAX TAUT, ARCHITECTE

tivement reconnu et choisi à l'unanimité par la grande assemblée du Conseil de l'Union.

Il s'agissait d'opter entre les projets de Hannes Meyer, de Aloys Klement, de Max Taut, désignés par le jury comme étant les meilleurs. Voici, brièvement indiqué, le cours des réflexions qui décidèrent du choix :
Que construit Klement ?

Le projet Klement comporte sans aucun doute une école très adéquate, avec internat, locaux didactiques, habitations, bureaux administratifs, dépendances ménagères, où toutes les fonctions s'effectueraient sans frictions, grâce à un plan intelligent et habile.

Cependant cette école Klement n'est pas l'école de l'ADGB, pas l'école du mouvement travailliste. En ce disant, on ne vise pas avant tout le plan d'ensemble qui, en sa symétrie rigide et sa raideur d'axe, s'harmonise peu avec le paysage, mais plutôt le schéma à allure administrative, qui perce



PROJET RETENU POUR
EXÉCUTION. HANNES
MEYER, ARCHITECTE

malgré l'adresse de l'auteur. Non seulement extérieurement, mais plus encore par son type d'organisation, ce projet propose un "établissement", où, certes toutes les fonctions se dérouleront en excellent ordre, mais où l'esprit qui doit pénétrer cette école de l'Union, aurait bien des difficultés à s'épanouir. Le programme imposé par l'ADGB n'a été réalisé ici que pour ce qui est de sa partie matérielle.

Que construit Max Taut ?

Max Taut a vu — dans ce qui devait être réalisé à Bernau — un élément dont Klement ne s'était pas aperçu : l'élément de la communauté. Pour l'exprimer, il a trouvé une belle forme artistique : trois rayons qui aboutissent au centre, dans le groupe des locaux communs et qui y sont ancrés. Cependant forme artistique n'est pas forcément réalisation vivante. Sans aucun doute en éliminant certains manquements dans le plan — par suite desquels le jury a préféré le projet Klement — il serait aisé d'élever avec le projet Taut un édifice qui garantirait non seulement un fonctionnement parfait, mais dont la structure dans son ensemble ne représenterait pas une école quelconque, mais bien la demeure vivante d'une communauté.

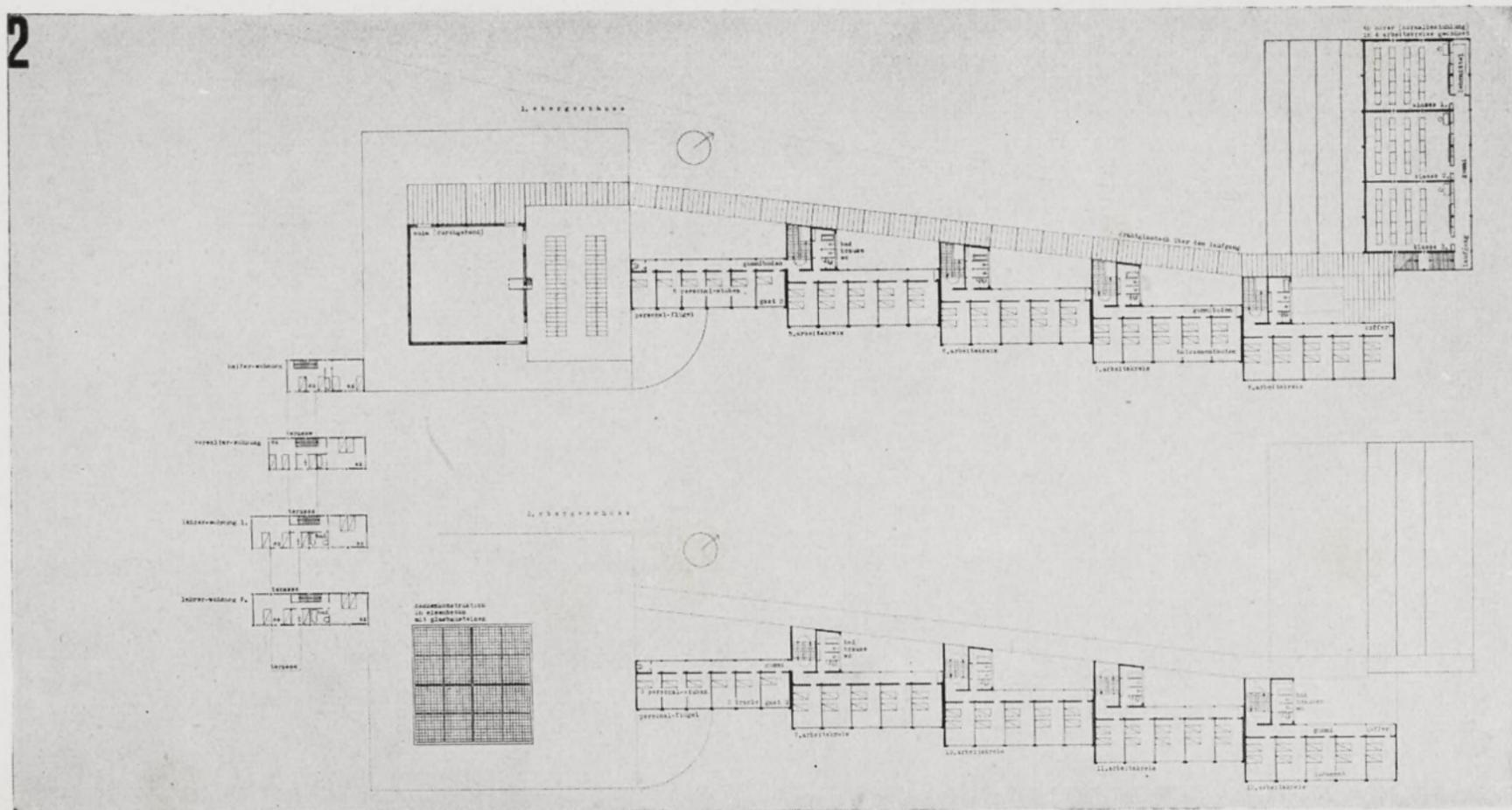
Que construit Hannes Meyer ?

L'architecte lui-même fournira la réponse la plus précise à cette question. Reproduisons donc certaines phrases lapidaires de sa note explicative : Une communauté de cent trente personnes doit atteindre son maximum d'expansion vitale dans un laps de temps minimum : quatre semaines.

La contrainte rigide de la ville a cessé. Cette école peut donc de bon droit paraître "relâchée". Les voies les plus brèves de rencontre ne seront pas créées par le moyen de corridors raccourcis, mais par l'occasion d'un laisser-aller amical, d'une pause productive. Cette école de l'Union-Travailleuse, peut-être prolix, afin de permettre à la sociabilité de s'élaborer.

Résultat : non pas amoncellement concentré de masses constructives, mais relâchement excentrique des différentes parties de la construction. Le système d'un "cercle restreint" trouve des adeptes en Pestalozzi et Lenin. Victor-Aimé Huben a également prôné les modalités de pareille éducation en commun ; K. Munding les a élargies...

Organisons donc sciemment dans le large cercle des cent vingt élèves, les douze cercles restreints, soutiens de la vie en commun, Le programme



PROJET DE HANNES MEYER, ARCHITECTE

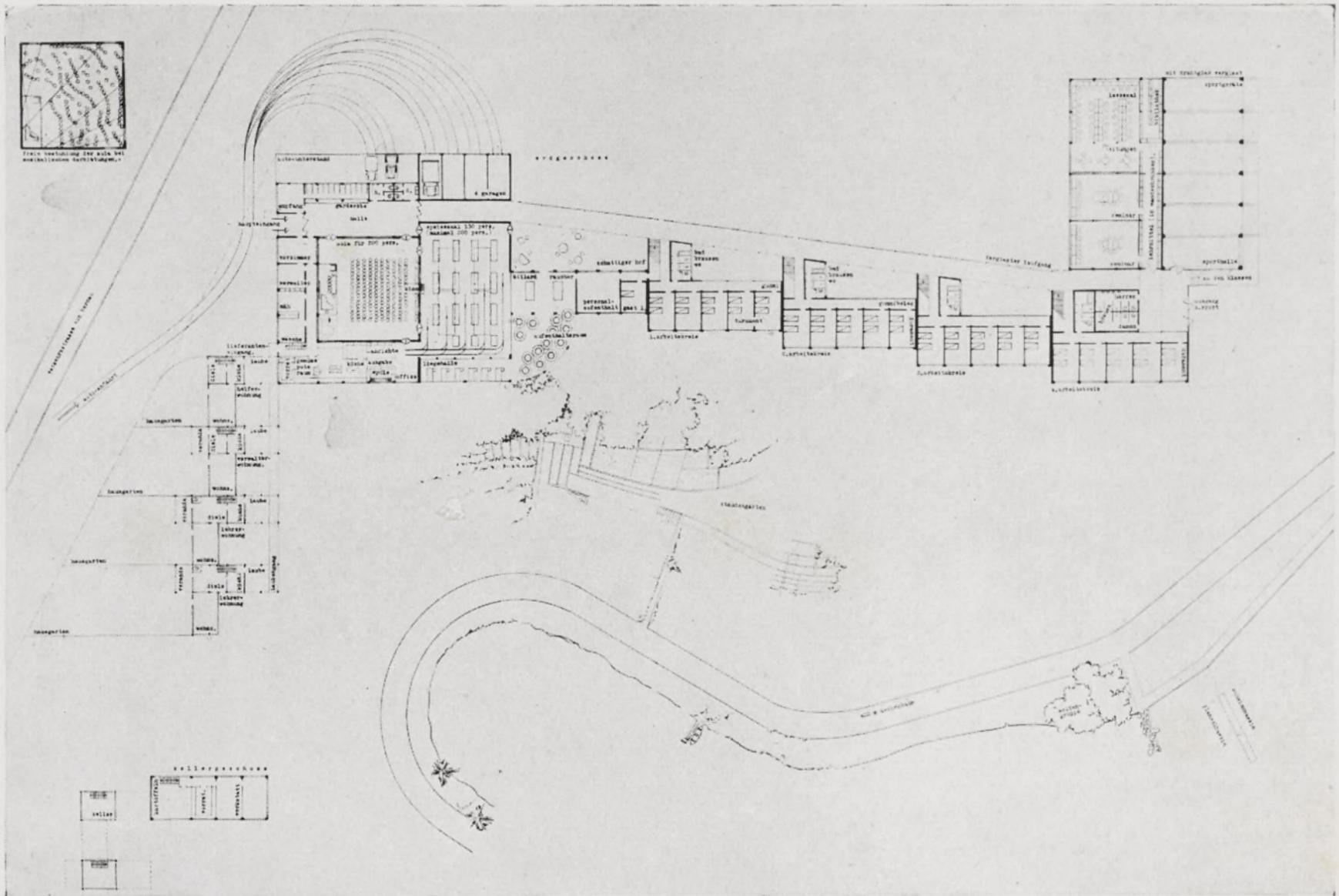
de l'architecte les indique déjà en tant que familles de table, (salle à manger).

Le principe de la division de la grande communauté — cent vingt, en petits cercles = douze fois dix, — est à la base du projet. Cette école Bernau se développe exclusivement et en toute conséquence hors de ce concept des douze cercles de travailleurs, intimement liés, et chacun de ces cercles vitaux, formés par dix individus, devient un des piliers de l'organisme didactique et architectural.

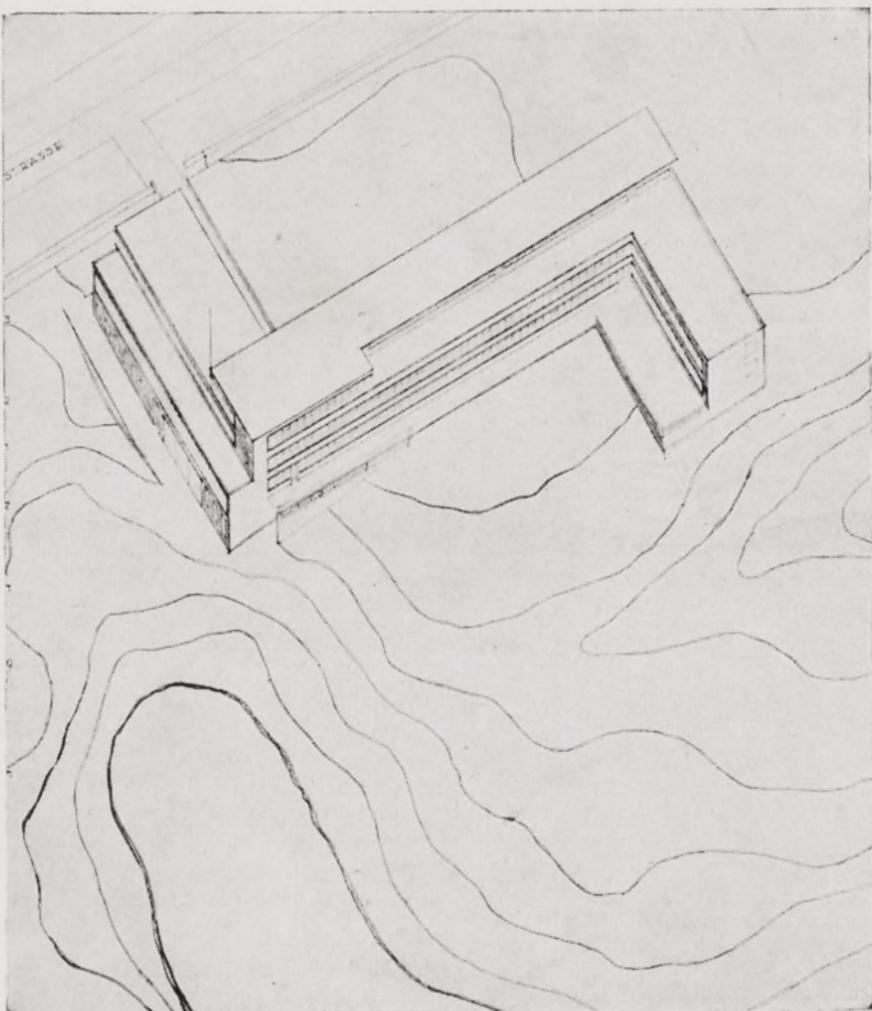
Accès pour autos et entrée principale, se révèlent adéquats à leur but. Entrée séparée vers la salle de conférences, l'Aula. Le couloir vitré permet à tout arrivant de s'orienter rapidement et d'aboutir sans erreur à chacun des éléments de la construction : habitation, sport, école.

La volonté d'atteindre l'optimum d'intensité de soleil dans les soixante chambres à coucher, a décidé de leur orientation et de leur aménagement; assurer cet optimum d'intensité de vie à chaque cercle de travailleurs, par l'isolement strictement limité de chacun de ces cercles sur une étendue propre et fermée, avec tous les agencements utiles et nécessaires à sa communauté.

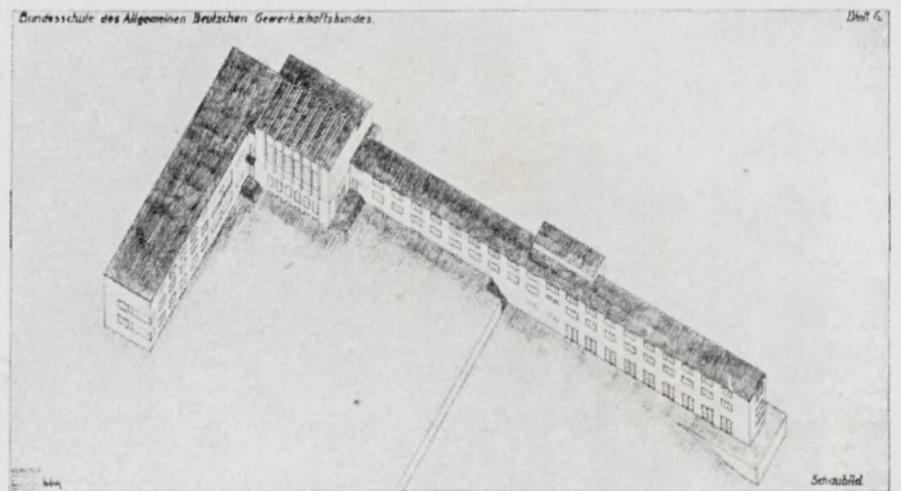
LA CITE • 1928 • VOLUME VII • NUMERO 6



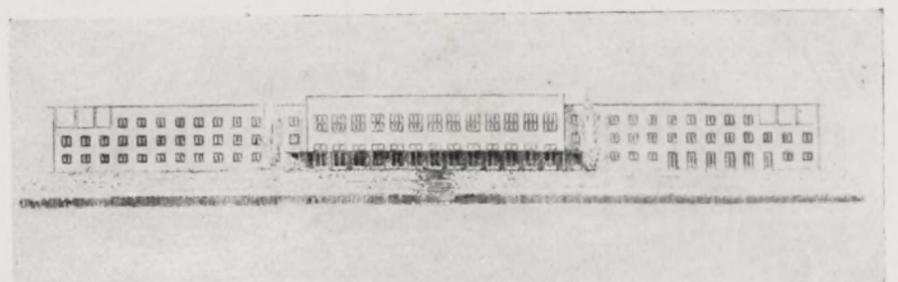
PROJET DE HANNES MEYER, ARCHITECTE



E. MENDELSON



W. LUDEWIG
MAX BERG



La disposition en gradins des ailes d'habitation est conditionnée par la conformation du terrain et par le maximum d'ensoleillement. C'est après mûre réflexion que l'Aula a reçu une forme rigoureusement carrée : en dehors du cercle, impropre pour l'acoustique, le carré présente la plus forte expression d'unité, de clôture sociale d'une communauté.

C'est intentionnellement que les murs n'ont pas de fenêtres; ainsi l'impression donnée par cette salle est dirigée "vers l'intérieur", tandis que la salle à manger, orientée vers le lac, ménage de la clarté et des flots de lumière, par sa vue sur l'eau et sur la forêt, à travers les verrières de la salle commune. Cette salle commune répond à ses différentes destinations. Elle est divisée en une halle ouverte de repos (Liegehalle); une véranda vitrée avec vue sur les jardins à arbustes, une salle de jeux avec le billard et des box pour joueurs d'échecs, une cour ouverte vers le Nord, pour les jours de chaleur estivale.

A l'écart du trafic principal, entre l'aile d'habitation et les salles, au Nord-Est du plan, nous trouvons l'école, offrant toutes les possibilités de concentration pour le travail intellectuel. Les fenêtres des classes sont orientées vers le Sud-Ouest, ainsi conditionnées par les heures des cours principaux, qui se donnent dans la matinée.

Le sport également, considéré comme un enseignement supérieur de l'élément collectif, a été organisé avec les soins les plus minutieux.

Les plans de Hannes Meyer sont un garant que Bernau verra s'ériger une école libérée de l'influence de la mode. Excluant tout formalisme, elle sera essentiellement humaine, sans autre but que l'épanouissement et le relèvement de la vie des travailleurs, que la confiance de leurs compagnons y aura délégués.

(Traduit par St. Chandler).

Adolf BEHNE

L'ARCHITECTURE EN BELGIQUE

Sans qu'elle puisse prétendre être une des plus remarquables de nos villes d'art, Namur compte cependant grand nombre de constructions anciennes, empreintes de noblesse et de grandeur. On y rencontre, en particulier, des hôtels de Style Empire qui préludent, par leur calme et leur simplicité, aux conceptions des temps modernes.

Ces œuvres d'art passent trop inaperçues étant écrasées par le fatras des constructions édifiées au cours du XIX^e siècle et de nos jours, et qui constituent, là comme ailleurs, une carte d'échantillons des motifs de tous les temps et de toutes les époques.

Ce conservatisme à rebours, — aveugle aux qualités réelles des styles anciens, esclave de leurs " particules " — étouffe toute tentative d'art nouveau.

Namur, il est vrai accueillit avant-guerre, avec sympathie les essais rénovateurs de l'architecte Hobé; elle a même toléré les audaces des Pompe et des Bodson.





DEVANTURE DE MAGASIN A NAMUR



INTÉRIEUR D'UN MAGASIN A NAMUR

Mais de ces péchés de jeunesse les édiles se sont lavés en veillant à ce que la reconstruction des immeubles détruits par la guerre soit conforme aux formules des styles anciens.

Cette atmosphère, conservatrice, pèse lourdement, sur l'aspect des rues commerçantes de la petite ville.

Nous avons remarqué avec d'autant plus de satisfaction et de surprise, dans une des rues principales de Namur, le magasin "Gilsoul Sœurs" dont nous donnons ici la reproduction.

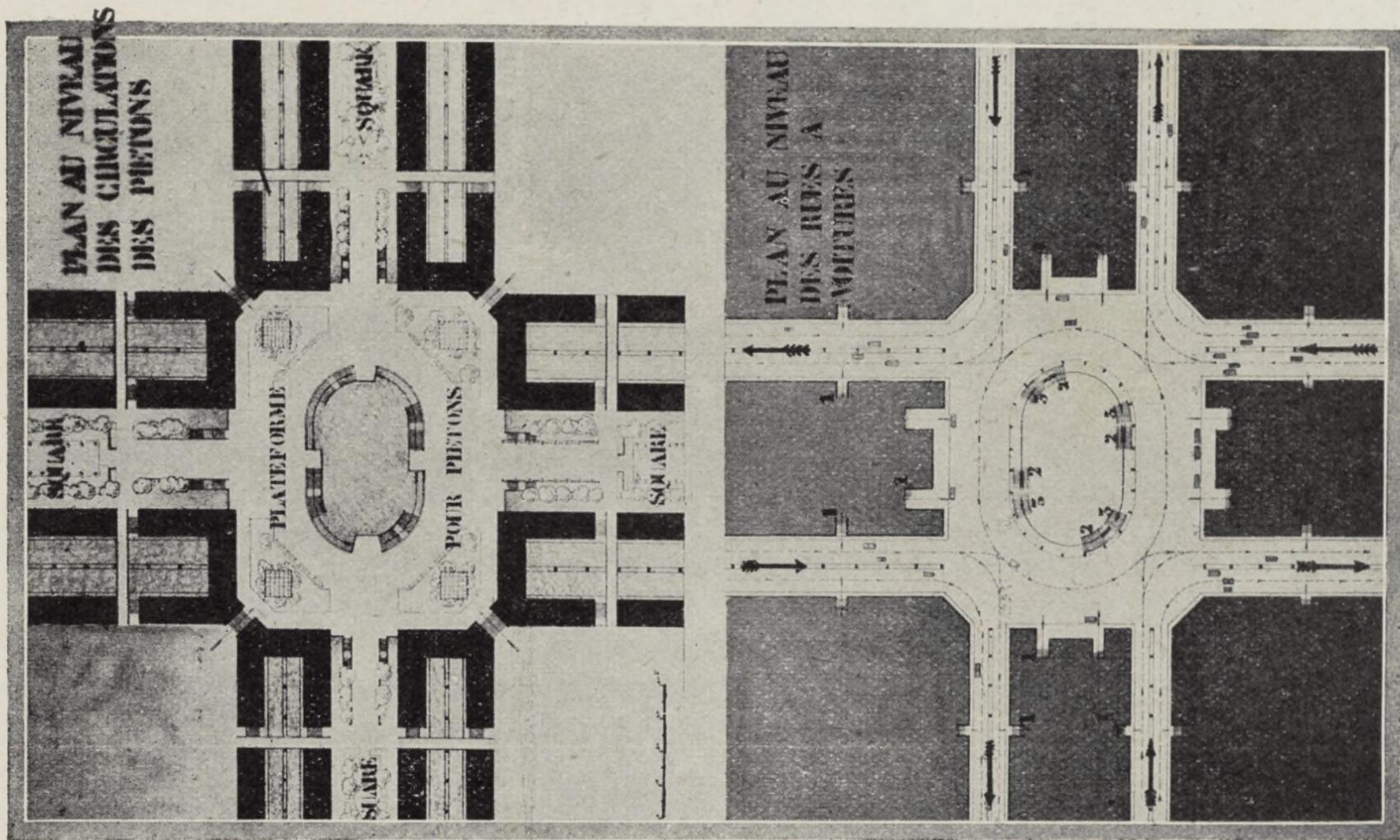
Non point que cette vitrine soit d'un modernisme transcendant. On devine qu'une contrainte gênante a entravé l'auteur de cet aménagement.

De fait, information prise, il se faisait que la façade de l'immeuble à transformer était classée parmi celles ayant un caractère archéologique — notre photographie permet de voir sous la tablette d'une fenêtre du premier étage une sculpture intéressante.

Il a fallu, pour obtenir de la ville l'autorisation d'établir un soubassement nouveau, faire quelques concessions au pittoresque.

Néanmoins la vitrine, — tout particulièrement de par l'emploi judicieux de profilés métalliques — dénote une précision dans l'exécution et une harmonie de conception, bien modernes ; la qualité des matériaux — marbre noir du pays — châssis en acier — porte mixte chêne et acier — contribue à soutenir le standard de cette œuvre.

Cette vitrine, annonce des aménagements intérieurs plus intéressants encore. Nos clichés en montrent deux aspects, certes très satisfaisants. Signalons que toutes les parties métalliques sont peintes en émail teinte ivoire (boule de billard). Cet ensemble fait honneur à la firme Van Hamme de Bruxelles qui l'a conçu et exécuté.



PLAN D'UN CARREFOUR

d'habitations dans les immeubles à gradins, aménagement de magasins sur les rues de piétons, arrière-magasins sur les rues de véhicules.

M. A. Ventre applique son projet à l'extension de Paris. Il pose aussi que les demi-mesures ne sont pas des remèdes, car il faudra agir un jour de façon radicale. Son projet, néanmoins, nous apparaît fort comme une demi-mesure; et que pensent les spécialistes de l'éclairage et de l'aérage de ses rues intérieures réservées au trafic véhiculaire?

Imagine-t-on aussi le bruit qui va se déve-

lopper, sans pouvoir se dissiper aisément, au dedans, de ces artères?

M. Ventre connaît certainement un projet nettement radical d'adaptation de Paris aux exigences des lois nouvelles du transport, mais aussi des trois autres biens, dont parle le professeur Ch. Gide : l'air, l'eau, la lumière. Il s'agit du plan Voisin de Paris, avec, entre autre, son principe des immeubles-tours. Nous pensons bien qu'on n'a pas jusqu'à présent trouvé mieux, comme idée d'ensemble, et comme précision de détails.

C O N C O U R S

PRIX « BELVEDERE ». — M. Cl. Houben-Wallens, directeur pour la Belgique des Briqueteries du Belvédère, institue un prix d'architecture de 5,000 francs.

La société belge des Urbanistes et Architectes modernistes est chargée de l'organisation du concours.

REGLEMENT

1. Ont le droit de participer au concours les architectes et ingénieurs faisant partie d'un groupement affilié à la Fédération des Sociétés d'Architectes ou de la Société Centrale d'architecture de Belgique.

2. Les constructions à soumettre au jury devront avoir été exécutées sur sol belge, en briques du Belvédère, entre les 1^{er} janvier 1926 et le 31 décembre 1928; tous les travaux extérieurs étant achevés.

3. La préoccupation du donateur étant de propager les idées modernistes en matière d'architecture, le jury aura comme première mission d'écarter toute construction dont le caractère et les proportions n'accuseraient pas une actualité indiscutable.

4. Le jury sera composé comme suit :

a) M. Henri Van de Velde, architecte, directeur de l'Institut Supérieur des Arts décoratifs;

b) M. A. Nyst, ingénieur, architecte, président de la Société belge des Urbanistes et Architectes modernistes;

c) Un architecte étranger à désigner par le Conseil de la S. B. U. A. M.;

d) Un délégué des concurrents.

5. Le jury désignera son président.

En cas de parité de voix pour l'attribution de prix, la voix du président est prépondérante.

Pour des raisons laissées à l'appréciation du jury le prix pourra, à titre d'exception, être divisé en deux primes dont il fixera l'import.

7. Les demandes d'inscription au concours seront adressées à M. P. Verbruggen, secrétaire général de la S. B. U. A. M., 11, ave-

nue Jupiter, à Forest, sous pli recommandé, portant cachet de la poste du 31 décembre 1928 au plus tard.

Ces demandes comprendront :

I Une enveloppe contenant :

a) Noms et adresse du concurrent;

b) Indication de la Société affiliée à la Fédération dont il fait partie;

c) Noms et adresse de la personne proposée pour faire partie du jury.

Cette enveloppe sera ouverte en séance du Conseil de la S. B. U. A. M., lequel examinera si le concurrent remplit les conditions requises pour pouvoir participer au concours et désignera le membre du jury choisi par les concurrents.

II. Un pli cacheté comprenant :

a) Les noms et adresse du concurrent;

b) La ou les adresses des constructions soumises à l'examen du jury.

c) Les plans d'exécution à 2 p.c. polygraphiés noir sur blanc et teintés des sous-sols, rez-de-chaussée et différents étages avec indication de l'orientation;

d) Les plans de façades à 2 p.c. polygraphiés noir sur blanc et non teintés;

e) Au moins une photographie des façades.

8. Le délégué des concurrents sera ce'ui qui aura recueilli le plus grand nombre de suffrages.

En cas de parité le classement se fera par ordre alphabétique. Ne peut être membre du jury quiconque participe au concours.

9. Le jury se réunira pour la première fois dans le courant du mois de janvier 1929.

Le jugement sera rendu en séance publique dans le courant du mois de février 1929.

Les décisions du jury sont sans appel.

10. La Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes se réserve le droit de publier les documents soumis au jury.

11. Le fait de participer au concours constitue adhésion formelle au présent règlement.

CONCOURS POUR L'AMENAGEMENT DES ABORDS DU PALAIS DE JUSTICE.

— La S. C. A. B. nous fait part d'une lettre de protestation envoyée par elle au Ministre des Travaux Publics.

Bruxelles, le 24 octobre 1928.

Monsieur le Ministre,

En vue de déterminer l'aménagement urbain et l'institution d'une servitude architectonique aux abords du Palais de Justice de Bruxelles, vous avez bien voulu ouvrir, le 7 février 1927, un concours public qui s'est clôturé par le rapport du jury, daté du 12 juillet 1927, et dont ci-joint copie.

Ce rapport montre que le concours a donné un résultat. Si la solution définitive n'a pas été atteinte d'emblée, il n'en est pas moins vrai — comme vous pourrez en juger par la lecture du rapport ci-joint — que les suggestions et observations du jury ainsi que les projets « Square » et « Théâtre » constituent une étape importante vers la réalisation du but poursuivi.

Ce problème, d'un intérêt primordial pour l'aspect de la capitale et qui depuis de nombreuses années a soulevé tant de controverses et suscité de multiples initiatives, semblait donc entré dans sa phase définitive : il allait suffire de donner suite aux quelques remarques formulées par le jury pour être en présence d'un plan d'ensemble souhaité non seulement par les admirateurs de l'œuvre de Poelaert, mais par tous ceux qui s'intéressent à l'urbanisme et veulent que les abords du Palais de Justice soient réalisés suivant une conception d'ensemble.

L'établissement de ce plan d'ensemble doit se comprendre non seulement avec le souci des intérêts de l'Etat, mais surtout en vue de voir réaliser dans l'avenir un cadre digne du Palais de Justice, de la ville de Bruxelles et du pays tout entier.

Si la situation actuelle du Trésor ne permet pas de réaliser tout de suite ce plan d'ensemble, la logique autant que la sauvegarde des intérêts de l'Etat commandent de ne pas multiplier les difficultés en autorisant l'édification de constructions nouvelles dans

la zone de ce plan d'ensemble, dont l'étude est déjà rendue si difficile par l'existence des constructions actuelles.

Aussi l'annonce qu'un bâtiment allait être érigé au coin de la rue de la Régence et de la place Poelaert, sans qu'un plan d'ensemble ait été établi, a-t-elle fortement ému notre corporation.

En son nom, nous avons l'honneur, Monsieur le Ministre, de protester contre cette décision qui est de nature à engager l'avenir d'une telle façon que le projet d'ensemble sera excessivement difficile à établir et d'autant plus coûteux à réaliser.

Nous souhaitons que vous vouliez bien prendre des mesures pour faire poursuivre l'étude du plan d'ensemble des abords du Palais de Justice de Bruxelles.

Nous nous permettons, Monsieur le Ministre, de vous faire remarquer respectueusement qu'il n'est pas possible de tenir pour inexistants les engagements moraux pris par les autorités dont l'effort a abouti au résultat du concours que nous avons eu l'honneur de vous rappeler.

Veuillez, etc.

ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS,
LETTRES ET BIBLIOTHEQUES PUBLI-
QUE. — UN MONUMENT A CHRISTO-
PHE COLOMB. — Un concours s'est ouvert à Washington, sous les auspices de l'union panaméricaine, pour l'érection dans la république de Saint-Domingue d'un phare monumental à la mémoire de Christophe Colomb.

Les concurrents européens doivent faire parvenir leurs projets à Madrid avant le 1^{er} avril 1929.

Les conditions et renseignements relatifs au concours ont fait l'objet d'une publication dont un exemplaire est déposé à la bibliothèque du Département des Sciences et des Arts, au Ministère de l'Intérieur, rue de Louvain, 3, (5^e étage).

Il sera mis à la disposition des architectes qui voudraient le consulter pendant les heures d'ouverture des bureaux.

ECHOS ET INFORMATIONS

TCHÉCO-SLOVAQUIE. — DES MAISONS EN ACIER. — On vient de fonder à Bratislava, en Tchéco-Slovaquie, une société par actions au capital de 3 millions de couronnes, qui a pour but la construction de maisons en acier. Le siège de la société sera à Bratislava et des succursales seront installées à Prague, Brno, Moravska, Ostrava et Teplice. Les maisons que cette société se propose de construire tiendront compte de toutes les exigences hygiéniques de l'habitation moderne. La société a acheté plusieurs brevets, dont elle s'est assurée la représentation générale pour la Tchéco-Slovaquie. La construction de ces maisons sera sensiblement moins coûteuse que la construction actuelle. Des demandes pour la construction de colonies entières de maisons en acier ont déjà été adressées à la société par des administrations de villes tchéco-slovaques. Une coopérative d'employés d'Etat de Bratislava vient de passer un contrat avec la société en vue de la construction d'une colonie comprenant deux cents maisons en acier. La société a commencé son activité au début de septembre. (« Le Soir ».)



DANEMARK. — LE PONT SUR LE PETIT-BELT. — « Nous avons annoncé, dans un de nos derniers numéros, la mise en adjudication, pour le 1^{er} octobre, de la construction de ce pont.

Voici quelques précisions relatives à cette entreprise :

Le plan primitif, conçu par des ingénieurs des chemins de fer danois, comportait uniquement un pont pour voie ferrée. Ce projet a été modifié et le nouveau pont sera double, une partie devant servir pour le trafic ferroviaire, la seconde étant réservée au charroi. Les deux sections seront séparées par une solide claire-voie métallique. Sur un côté de l'ouvrage, il sera prévu une passe-

relle pour piétons, d'une largeur d'un mètre cinquante. La partie charretière aura 5 m. 60 de large, la partie réservée au chemin de fer est prévue pour une double voie.

La longueur totale du pont sera de 1,175 mètres dont 825 mètres au-dessus de la mer. Les rampes d'accès, en béton armé, auront sur l'île de Fyn, 140 mètres et sur le côté du Jutland, 210 mètres.

L'ouvrage reposera sur quatre piles, la travée centrale aura 225 mètres d'ouverture. En vue de permettre le trafic maritime, une hauteur libre de 33 mètres minimum est prévue, laquelle doit atteindre, au milieu, 55 mètres.

La plus grande profondeur, à l'endroit où doivent être construites les piles, est de 30 mètres.

D'après les sondages effectués, le sol est constitué par une couche d'argile compacte qui forme une bonne base, de 15 à 20 mètres d'épaisseur.

La pile principale aura 34 m. 50 sous le niveau de l'eau et 32 mètres au-dessus; sa base sera de 20 × 40 m., son poids environ 50,000 tonnes.

Des invitations à soumissionner ont été envoyées en Allemagne, Angleterre, Tchéco-Slovaquie, Suisse, France et aux Etats-Unis.

Les soumissionnaires resteront engagés pendant trois mois; l'emploi, dans la mesure du possible, de la main-d'œuvre et du matériel danois est prévu.

L'achèvement est envisagé pour 1934.

(De la « Chronique des Travaux ».)



ANGLETERRE. — L'AMENAGEMENT DE LA VILLE DE LONDRES. — Les journaux anglais continuent de commenter le nouveau plan d'aménagement de la ville de Londres que le Ministre des Transports a élaboré avec des experts de son Département.

Ce plan prévoit de grands travaux, à savoir : 1° Le transfert de la gare de Charing Cross sur la rive droite de la Tamise; 2° L'élargissement du Waterloo Bridge; 3° La construction d'un pont-route de 75 pieds de large sur la Tamise.

Le Cabinet et les Compagnies ferroviaires ont déjà ratifié le projet qui est sur le point d'être mis à exécution. Ces travaux coûteront environ 10 millions de livres sterling.

Le transfert de la Charing Cross station à la gare de Waterloo augmenterait l'importance de cette dernière station qui, de ce fait, deviendrait le point d'arrivée de toutes les lignes suburbaines ainsi que le point central du réseau métropolitain.

On envisage dès maintenant la création d'un « métro » reliant directement Waterloo à Victoria station.

Le hall de la nouvelle gare sera aménagé spécialement pour pouvoir recevoir un grand nombre de voitures et d'autobus.

(« La Chronique des Travaux ».)

BRUXELLES. — UN STADE OLYMPIQUE. — Les ministres, dans un conseil de Cabinet, ont été saisis d'une proposition de la ville de Bruxelles tendant à la création à Bruxelles d'un stade olympique. Cette proposition a été favorablement accueillie.

Tous les grands pays possèdent un stade destiné aux grandes joutes sportives. Et de même que la Hollande a reçu les athlètes du monde entier, nous serons appelés un jour aussi à recevoir chez nous les champions des sports de toutes catégories. Il faut que nous soyons outillés pour les accueillir comme il convient.

Le stade bruxellois serait édifié sur les terrains où la ville de Bruxelles projette d'édifier son Exposition internationale de 1935, c'est-à-dire au domaine d'Osseghem, au Heysel.

(« Chronique des Travaux Publics ».)

PARIS.— Le «Nederlands Collegium» à Paris sera construit sur les plans de l'architecte Dudok, — telle est la nouvelle qui apportera un peu de réconfort à ceux que déçoit la misère — (là aussi...) de cette cité universitaire parisienne du XX^e siècle, en laquelle notre « admirable » fondation Biermans-Lapotre a tenu à prodiguer ses fioritures si nécessaires à un centre de culture bien latine...

Encore un peu de lumière venue du Nord, à Paris.

URBANISME. — Dans le but d'y étudier l'urbanisme, une délégation de huit conseillers municipaux de Paris, de quatre conseillers généraux et de six fonctionnaires, a voyagé cet été en Allemagne. Elle vient de publier un premier rapport, aux termes duquel elle commence par rendre hommage au « vigoureux exemple de continuité de vues et de persévérance réfléchie » que donne l'Allemagne, dans ce domaine. Voici, en bref, les principaux points de l'exposé : Tendances marquées à utiliser les eaux souterraines, de préférence aux eaux de rivière filtrées; à Munich, où il serait facile de se procurer des eaux de bonne qualité dans la rivière qui arrose la ville, on va chercher, à 50 ou 60 kilomètres, des eaux souterraines absolument pures et fraîches. Pour ce qui concerne le traitement des eaux usées, Berlin possède, pour faire l'épandage, 22,000 hectares de terrain, contre 5,000 à Paris; considérant ces vastes surfaces comme insuffisantes encore, on envisage l'emploi de bassins de dégrossissage, avec fosse de digestion de boues produisant du gaz d'éclairage. Berlin et Hambourg ont le chauffage urbain, ainsi que des services de distribution électrique de l'heure, d'appels de taxis ou de secours, enfin et surtout, « aux abords de la capitale, de véritables centres d'hygiène, d'exercices nautiques et de jeux sportifs qui sont, à la fois, un agrément et un bienfait pour les populations ». Des jardins ouvriers en plein cœur de l'agglomération complètent le tableau. Nous reviendrons sur ce sujet.

(« Monde », Paris.)

ASSOCIATIONS

La Société Royale des Architectes d'Anvers nous prie de publier la traduction française d'une lettre qu'elle a adressée le 10 octobre 1928 à Messieurs les Bourgmestre et membres du Conseil Communal de la Ville d'Anvers; à Messieurs les Gouverneur et membres de la Députation Permanente de la Province d'Anvers; à Messieurs les Président et membres de la Commission Intercommunale de l'Agglomération Anversoise; à Monsieur le Ministre des Beaux-Arts; à Monsieur le Ministre des Travaux Publics; à Messieurs les Bourgmestre et membres des Conseils Communaux du Grand Anvers.

« Les membres de la « Société Royale des Architectes d'Anvers », réunis en Assemblées Générales Extraordinaires des 13 et 20 septembre;

Rappelant que pour chaque problème architectural anversois qui s'est posé depuis son existence de 80 ans, la « Société Royale des Architectes d'Anvers » ou les architectes en général furent appelés à aider à la recherche de la meilleure solution par les administrations publiques;

Ainsi, entre autres, pendant les dernières années :

Lors du projet des plans d'extension de la ville d'Anvers;

Lors du projet du nouvel alignement du Marché aux Souliers à Anvers;

Lors de l'étude des travaux de réfection de la tour de Notre-Dame à Anvers (flèche);

Lors de l'alignement du Parc « Rivierenhof » à Deurne;

Lors du projet de l'Institut d'Hygiène, rue Nationale, à Anvers;

Lors du concours pour le Monument aux Morts de la guerre à Anvers;

Lors du concours pour l'érection d'une école à Berchem;

Lors du concours pour l'érection d'une clôture au cimetière à Merxem;

Lors du concours pour les constructions de la Place du Marché à Mortsel; etc., etc.;

Rappelant que pour chacun de ces problèmes plusieurs de nos membres élaborèrent des projets importants et apportèrent dans

l'intérêt général leur collaboration et leurs connaissances spéciales soit comme membres de Jurys ou de Commissions;

Rappelant les promesses faites aux auteurs des meilleurs projets à l'occasion de certains de ces concours, notamment qu'un nouveau concours pour les constructions sur les terrains du Marché aux Souliers à Anvers serait organisé;

Notant qu'on ne tint aucun compte des droits des architectes concurrents; ni lors de la réalisation des plans d'extension du Grand Anvers, ni pour l'alignement et les constructions du Marché aux Souliers, ni pour l'aménagement du Parc « Rivierenhof »;

Notant que par contre, l'immixtion d'architectes délégués de la « Société Royale des Architectes d'Anvers » fut éliminée des Commissions où, pourtant, de par leurs connaissances spéciales, ils eussent pu être d'une grande utilité à l'occasion de l'exécution des travaux ou pour l'examen des projets;

Déplorent cette méconnaissance de leur union professionnelle et insistent pour qu'à l'avenir ils ne soient plus seulement appelés par les administrations publiques pour mettre leurs idées sur papier, mais aussi pour aider à leur réalisation.

Au sujet de la question du Marché aux Souliers, déplorent en particulier que l'étude d'un nouveau règlement sur les constructions, qui était déjà commencé dès avant 1914, ne fût pas continué; prétendent que beaucoup de difficultés eussent pu être évitées si ce règlement eût été en application; et insistent pour que ce règlement soit immédiatement achevé en collaboration avec les délégués de la « Société Royale des Architectes d'Anvers » pour le mettre à la hauteur de la nouvelle situation économique et l'extension constante de la ville, ainsi qu'à la technique moderne et aux nouvelles conceptions d'hygiène, et néanmoins de collaborer à la conservation des vieux quartiers de la ville et à l'embellissement de l'agglomération nouvelle.

Et passent à l'ordre du jour.

Le Président : Le Secrétaire p. o. :
G. DE RIDDER. F. DERMOND.

EXPOSITIONS

UN DE NOS PROCHAINS NUMEROS SERA CONSACRE AUX EXPOSITIONS, à leur technique, ainsi qu'aux enseignements que offrent les principales réalisations de ce domaine, accomplies jusqu'à ce jour. De nombreux documents illustreront ces pages.

« La Cité » espère par là apporter une contribution préliminaire aux tentatives que l'on projette de faire en Belgique dans les années 1930 et 1935.

■

« BAUEN UND WOHNEN ». — La cité Gagfah, à Berlin-Zehlendorf, fut inaugurée le 1^{er} septembre dernier, servant provisoirement d'exposition. On y voit des blocs d'appartements et des maisons d'habitation, construites d'après les projets de 16 architectes allemands appartenant au « département de la construction des petits logements ». Environ 25 maisons et immeubles, formant en tout plus de 100 pièces — meublées par les firmes les plus remarquables — forment l'ensemble de la cité actuelle.

Voici les noms des réalisateurs de la cité Gagfah : H. Gerlach (Berlin), E. Grabbe (Kiel), W. Jost (Stuttgart), F. Keller (Magdeburg), A. Klein (Berlin), A. Knoblauch (Berlin), P. Mebes (Berlin), P. Emmerich (Berlin), H. Poelzig (Charlottenburg), E. Richter (Berlin), E. Ruster (Charlottenburg), P. Schmitthenner (Stuttgart), F. Schopohl (Berlin), G. Steinmetz (Berlin), H. Tessenow (Berlin), K. Weishaupt (Stettin), G. Wolf (Breslau), W. Gropius (Berlin) et Moholy-Nagy (Berlin).

L'exposition se clôture le 31 octobre.

■

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'HABITATION ET DU PROGRES SO-

CIAL, qui se tint à Paris depuis juin dernier n'a pas manqué d'intérêt, ni d'enseignements.

Pour le fonds même, la France présentait l'activité exercée à Paris (Office des H. B. M.), des documents sur l'habitation dans la région parisienne (cités-jardins), sur l'urbanisme dans les villes françaises, l'habitation populaire en province, etc. Projets divers (arch. Ventre, Sauvage, Descamps, etc.).

Les autres pays représentés étaient :

L'Allemagne (dont le formidable esprit d'organisation dut faire pâlir plus d'un visiteur aimant à comparer), l'Italie, la Norvège, l'Irlande (Dublin), l'Autriche, dont l'effort est admirable, et la présentation très vivante et suggestive; les Etats-Unis d'Amérique (Tennessee), le Japon, la Suisse, la Grande-Bretagne et la Hollande, toutes trois d'un sérieux intérêt; l'U. R. S. S., la Tchécoslovaquie, dont l'activité est remarquable, la Pologne et — la Belgique. A ce sujet « La Construction Moderne » (Paris) écrit : « La Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché présente les intéressants plans minima qu'elle a fait établir comme modèles d'habitations populaires. Malheureusement cette exposition de petites photographies disposées sans aucune recherche, forme un ensemble des plus rébarbatifs. »

Tant pis pour nous, car c'est fort juste. Rappelons-nous que nous n'avons pas le « génie de la présentation » et étudions humblement l'exemple de l'étranger. Ou nos expositions iront à la faillite.

■

EXPOSITION SUISSE D'URBANISME. ZURICH. — L'organisation de cette exposition — qui s'est tenue à Zurich pendant le mois d'août dernier — mériterait à plus d'un point de vue de faire l'objet d'une étude très approfondie, laquelle serait éminemment

profitable aux officiels et autres qui ont pris en main l'organisation de nos futures manifestations de 1930 et 1935. (Ceux-ci n'auraient plus à invoquer leur argument favori en face d'exemples d'organisation : « cela vient d'Allemagne »...)

Cela vient de Suisse. Et voici comment fut faite l'étude préliminaire :

Objet pratique de l'exposition : le passé, le présent et surtout l'avenir de onze des principales villes suisses : Zurich, Bâle, Genève, Lausanne, Berne, St-Gall, Winterthur, Lucerne, Chaux-de-Fonds, Bienne, Lugano. Pour rendre vivant un tel programme on répartit la présentation en deux parties :

Par des plans synoptiques, on expose les conditions de formation et de développement des villes envisagées; d'autre part chaque ville expose les travaux réalisés au cours des dernières années, ainsi que les projets qu'elle forme pour l'avenir.

Une question encore a reçu l'étude approfondie du comité organisateur : celle de la présentation. (Encore un exemple à suivre par nos comités.) Quels documents exposer? Et comment les exposer? Le succès de la présentation réalisée à Zurich vient sans doute du fait que les organisateurs, se trouvant devant une manifestation sans précédent, ont eu à se poser clairement le problème et à le résoudre avec le plus de netteté possible.

Quant au fond même de l'exposition, « il s'agit — écrit M. Camille Martin — d'une exposition où se trouvent réunis des matériaux du présent rassemblés en vue de préparer les villes de l'avenir ». C'est là l'originalité de l'exposition de Zurich, où l'on se préoccupe du passé pour autant qu'il puisse profiter sainement à l'avenir.

Voici, pour finir, un bref aperçu des matières qui furent au programme : topographie et conditions naturelles des villes; surface bâtie; communications; répartition et groupement des habitations humaines; densité de population et statistiques, espaces libres; facteurs influençant le développement futur des villes (propriété, pouvoirs publics,

territoires acquis pour la communauté, valeur du terrain, « droit de superficie », zoning). Contributions des villes : quartiers, transformation des vieux quartiers, création des quartiers neufs urbains et résidentiels, projets d'ensemble, etc.

L'EXPOSITION DU MOBILIER RATIONNEL A LA LOUVIERE, organisée à l'Ecole des Arts et Métiers, par notre éminent confrère, J. de Praetere, conseiller technique de la C. P. L. O., semble avoir acquis vis-à-vis du public, une vraie force de persuasion. Il s'agit, ainsi qu'on sait, d'une initiative du plus haut intérêt, puisque le but envisagé est de propager dans les masses le goût du « home » sain, dont le mobilier rationnel, simple, réalisé avec le double souci de l'économie et du confort, sera l'élément essentiel.

Les ensembles exposés, exécutés grâce aux méthodes de la standardisation, offraient « la démonstration la plus parfaite réalisée dans ce domaine » — fini du mobilier, formes simples, harmonieuses, et prix remarquablement bas : salle à manger de 1,500 fr., chambre à coucher de 2,120 fr., bureau-studio de 2,050 fr., cuisine de 950 fr., etc. Ces prix laissent à l'entreprise directrice un bénéfice net de 30 p. c.

Ajoutons que l'exécution de ces meubles était assurée par l'Institut des Arts et Métiers du Centre, sous la direction de l'ingénieur J. Bouvin, et du chef des travaux G. Vanheerswyngels, avec la collaboration d'élèves sortant de la troisième année du cours de menuiserie de l'Institut.

Quant aux projets qui ont servi à l'exécution, l'auteur en était l'architecte J. de Praetere; il fut aidé des architectes E. De Recher et R. Coppe.

Nous les félicitons vivement du succès de leurs travaux et leur souhaitons de pouvoir répandre toujours plus la conception de l'intérieur nouveau, simple et pratique, qui doit amener dans le monde des travailleurs plus de joie et de santé.

EDITIONS "TEKHNE"

LA CITE. Première année. (Rare) fr. 40.—
Deuxième année. (Rare) 30.—
3°, 4°, 5° et 6° années 20.—

Ces volumes peuvent être fournis reliés en pleine toile moyennant un supplément de 15 francs.

LA REVUE « TEKHNE » (série d'avant-guerre), collection complète de la 2° année (1912-1913). Beau volume de 516 pages, sur papier couché, illustré de 250 clichés 40.—

L'Art et la Société, par H.-P. Berlage, architecte à Amsterdam. Tirés à part de la Revue « Art et Technique » (septembre 1913-février 1914). Un volume luxueusement imprimé et illustré de 98 clichés 50.—

Le Cœur de la Ville de Bruxelles, par Charles Buls, avec traduction d'une conférence de C. Gürlitt sur la « Conservation du cœur d'anciennes villes ». Une brochure de 24 pages 4.—

L'Abbaye de la Cambre, par G. des Marez 4.—

Paul Hankar (1859-1901), par Ch. Conrardy et Raym. Thibaut. Une brochure illustrée 4.—

Constantin Meunier. L'historique de son monument au travail, par R. Thiry et G. Hendrickx. Une brochure illustrée 4.—

L'Art des Jardins et le nouveau jardin pittoresque, par Louis van der Swaelmen, architecte-paysagiste 2.—

L'habitation coloniale. Sa construction au Congo Belge, par Gast. Boghemans. Une brochure de 20 pages abondamment illustrée 4.—

Matériaux de substitution dans la construction de maisons, par J. Seroen, architecte. Une brochure illustrée 4.—

L'architecture hollandaise, par Luc & Paul Haesaerts. Une brochure illustrée 4.—

Il est accordé à tout nouvel abonné de « La Cité », à titre de prime, une réduction de 50 % sur tout achat de livres ne dépassant pas 50 francs.

PRIX DE L'ABONNEMENT à l'année en cours de la Revue « LA CITE » et de son supplément « TEKHNE » : Belgique, 35 francs. Etranger, 50 francs.

Pour s'abonner à « La Cité » ou obtenir des livres, il suffit de verser, dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques postaux n° 166,21 Revue « La Cité », la somme due et d'inscrire sur le bulletin de versement le titre du livre et les nom et adresse du souscripteur.

LA CITE & TEKHNÉ

la plus importante revue belge
d'architecture -
d'urbanisme -
et d'art public

LES ABONNEMENTS PRENNENT COURS A PARTIR DU PREMIER NUMÉRO
ILS DONNENT DROIT A UNE RISTOURNE DE 25 FRs SUR NOS ÉDITIONS

AU PROGRAMME DE CETTE ANNEE :

ARTICLES ORIGINAUX ET ETUDES
ABONDAMMENT ILLUSTRÉES SUR

L'ACTIVITÉ ARCHITECTURALE EN
BELGIQUE ET A L'ÉTRANGER.

LA TECHNIQUE URBAINE.

L'ESTHÉTIQUE DES EXPOSITIONS.

LES HABITATIONS A BON MARCHÉ.

LES GRANDS TRAVAUX D'ART PUBLIC.

LA PROTECTION DES SITES.

LES PERFECTIONNEMENTS DE
LA TECHNIQUE CONSTRUCTIVE.

LES INFORMATIONS TOUCHANT LE
MONDE ARCHITECTURAL.

URBANISTIQUE, ETC.

L'ABONNEMENT AUX 12 NUMÉROS Frs 35
A VERSER AU COMPTE CHÈQUES POSTAUX 166.21